Salammbô

Sur les traces de Flaubert à Carthage

N° 161 - Octobre 2024 - 6 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

Palestine – Liban

Le génocide israélien et le néant arabe

9 772233 227004

Préoccupations des beys et magistère des muftis

DEEPSEA CHALLENGER

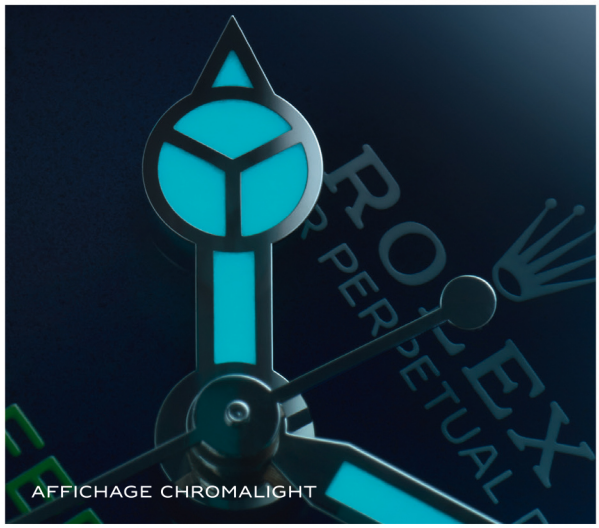

AFFICHAGE CHROMALIGHT

SYSTÈME RINGLOCK

VALVE À HÉLIUM

NÉE POUR LES PROFONDEURS

Conçue pour l'exploration des océans à des profondeurs extrêmes, la Rolex Deepsea est la montre des plongeurs professionnels qui exigent une fiabilité à toute épreuve. Elle est équipée de la valve à hélium, brevetée par Rolex en 1967, et bénéficie du système Ringlock, une architecture de boîtier qui lui permet de résister à la pression colossale exercée à 3900 mètres de profondeur. Fruit de plusieurs décennies de collaboration avec des plongeurs professionnels, elle continue de repousser les limites de la conquête des grandes profondeurs. **La Rolex Deepsea.**

#Perpetual

OYSTER PERPETUAL ROLEX DEEPSEA

DÉTAILLANT OFFICIEL ROLEX

BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233

ROLEX

Sommaire

Editorial

3 Le meilleur de la Tunisie
Par Taoufik Habaieb

Opinion

18 Est-il possible d'éradiquer la corruption ?
Par Riadh Zghal

International

20 Palestine – Liban : Le génocide israélien et le néant arabe

Chronique

26 Les Arabes, qui sont-ce ? (II) : l'essor et la chute
Par Abdelaziz Kacem

Nation

30 Exposition "Fragments d'un refuge" de Rima Hassan Mémoire de soi(e)
Par Hassan Arfaoui

32 Transformation digitale des banques tunisiennes Allier technologie, cybersécurité et compétences
Par Hanen Khanchel

Economie

40 Expo Osaka 2025 : La Tunisie en pleine résonance

Agriculture

46 Le fruit du Dragon à la conquête du monde
Par Ridha Bergaoui

Société

54 Ali Baklouti : Parcours d'un mathématicien et d'un académicien de talent
Par Dr Sadok Kallel

58 **Salammbô : Quand Le Bardo fait revenir Flaubert sur ses traces à Carthage**

62 **Flaubert et la Tunisie précoloniale**
Le voyage à Carthage
Par Hédia Khadhar

72 Préoccupations des beys et magistère des muftis
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

78 L'exploitation des campagnes par les cités
Par Ammar Mahjoubi

82 Ces illustres Monastiriens
Par Mohamed Bergaoui

84 Moncef Khemakhem : Une passion nommée Sfax

86 Hédi Metahni : Un œil vif, un cœur généreux

Billet

88 L'IPC et ses fausses interprétations
Par Habib Touhami

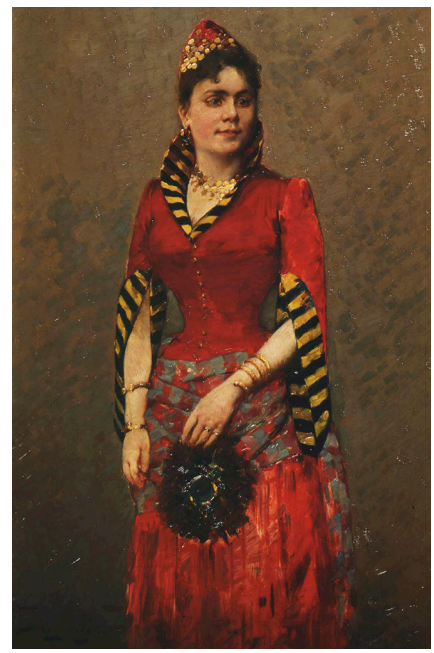

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLE
Hédi Behi

COLLABORATEUR
• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Mohamed Larbi Bouguerra • Mohamed Derbal • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafaa Ben Achour • Yadh Ben Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Mohamed Ibrahim Hsairi • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane• Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi • Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaïes • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION
Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS
Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION
Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI
Habib Abbassi • Lamia Alayet • Leïla Mnif • Khouloud Kefi • Hamdi Mzoughi • Besma Sdiri • Jihene Kid • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory
Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

*L'élégance est une attitude

LONGINES
LEGEND DIVER

*Elegance is an attitude**

LONGINES

BEN JANNET & CO
1986

Boulevard Principal • Les Berges du Lac 1
Rue Lac Victoria • Tunis City "Géant"

• Par Taoufik Habaieb

Le meilleur de la Tunisie

L'**automne est la saison de la semence.** Pour l'écolier, comme pour le cultivateur et pour chacun, s'ouvrent les voies de l'espérance. Si l'effort est indispensable, l'état d'esprit et la motivation seront déterminants : y croire et s'y consacrer.

Rompre avec le discours fataliste, propageant désespoir, poussant à la résignation et diffusant un sentiment d'échec permet de rebondir. Le contexte général, local comme international, est certes très difficile. Peu encourageant, il est jonché d'obstacles, truffé de risques, gangréné par des maux profonds. Sans pour autant être dépourvu d'opportunités.

Une grande désillusion provient de l'Europe. De plus en plus droitière, elle se radicalise, réduit son aide publique, et se dresse contre l'immigration.

Les pays arabes sont, pour la plupart, en apnée. Le reste du monde, hormis quelques rares relations historiques, se soucie très peu de nos aspirations.

La leçon est claire : compter sur soi. Les équilibres budgétaires pour l'année 2025 en cours de finalisation s'inscrivent dans cette logique : chasser le superflu, chercher toute ressource complémentaire. Dans ce même exercice délicat, le budget économique 2025 s'efforce de forger un modèle innovant face à une conjoncture peu favorable. Les finances publiques ne trouveront pas facilement leur voie. Quant aux Tunisiens, ils doivent s'inventer leurs propres outils de création de la valeur.

L'ouverture encore plus largement sur l'extérieur, c'est s'étendre à tous les horizons. Nous devons renouer avec nos origines phéniciennes, en nous ingéniant à créer de la prospérité. Aussi des obstacles sont-ils à lever, des réglementations désuètes à réviser, et l'accès aux marchés extérieurs à encourager. Voir de nombreux Tunisiens briller à l'étranger confirme qu'il est possible aussi de réussir à partir de la Tunisie.

La mise en valeur de nos propres ressources reste limitée. Un grand potentiel est très peu utilisé : terres cultivables, pêche maritime, énergie solaire, industries, technologies, tourisme, culture et patrimoine… Pays aux multiples richesses, la Tunisie regorge de ressources humaines de grande valeur. Bref, nos atouts sont multiples.

Ce qu'il nous faut, c'est un climat général d'espoir, de confiance et de détermination à instaurer. La Tunisie revient de loin. La société, comme l'économie et le pays entier ont payé les frais de nombreux soubresauts, de grandes déceptions et de graves tiraillements. Alors, est venu le temps de l'apaisement des tensions, de la relance économique, de la reconstruction d'un Etat démocratique, fort et puissant, et de l'édification d'une société solide et solidaire.

Les jeunes Tunisiens sont merveilleux, intelligents, pétillants de fraîcheur, ingénieux, créatifs. Ils aiment leur pays et y demeurent très attachés. Ceux qui sont contraints à l'expatriation gardent tous la Tunisie chevillée au corps et cherchent à la servir. Si nous ne pouvons pas les retenir, cultivons tout de même avec eux ce lien privilégié.

Sachons aussi ne pas décevoir ceux qui ont fait le choix de rester au pays ou d'y retourner. Libérons leurs énergies, appuyons leur élan.

La fierté d'être Tunisien et Tunisienne n'a pas d'égal. Elle sera double lorsque s'y ajoutera un sentiment de bonheur et d'accomplissement.

En rangs serrés, notre avancée commune est capable de miracles. Vaincre un quotidien bien difficile, jouir de chaque richesse qu'offre notre pays si exceptionnel, et œuvrer pour une société prospère : c'est à notre portée.

A chacun d'incarner le meilleur de la Tunisie, et d'en bénéficier.L

T.H.

L'ONU reconnaissante

Cent-trente Casques bleus tunisiens, dont 7 femmes, déployés en République centrafricaine (RCA), ont été décorés de la médaille des Nations unies. Ces militaires font partie de l'unité d'hélicoptère armée de l'aviation et de l'équipe des forces spéciales tunisiennes opérant depuis avril et juin 2024 pour soutenir le retour de la paix en RCA. Cette unité est commandée par le colonel Sameh Razouan, seule femme à la tête d'une unité.

La cérémonie de remise des médailles, tenue à Bangui le 19 septembre dernier, a été présidée par la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en République centrafricaine (RCA) et

Cheffe de la Minusca, Valentine Rugwabiza, en présence de hauts responsables, dont le chef d'état-major de l'armée de l'air tunisienne, le général Mohamed Hajem.

Dans son discours, la Cheffe de la Minusca a salué l'engagement exceptionnel des forces tunisiennes, en particulier l'unité d'hélicoptère armée, pour leur contribution à la sécurité des populations dans un environnement opérationnel difficile, marqué par un manque de connectivité routière et fluviale. Elle a souligné que cet environnement rendait l'aviation essentielle à l'accomplissement des tâches prioritaires du mandat de la Minusca, telles que la protection des civils et le soutien à l'extension de l'autorité de l'État centrafricain sur l'ensemble du territoire national. *«Je tiens à saluer votre déploiement récent à Obo, en mai et juin 2024, dans le cadre d'une opération plus large visant à rétablir la sécurité dans la préfecture du Haut-Mbomou, face à une recrudescence de la violence. Ces interventions ont permis de prévenir et de freiner la dynamique de violence dans la région»*, a-t-elle affirmé.

S'adressant à ses frères et sœurs d'armes, le colonel Razouan les a félicités pour le travail accompli durant leurs 144 jours en RCA, en soulignant : *«Le sacrifice que cela a impliqué est reconnu par cette médaille.»*

L'UIB CERTIFIÉE PCI-DSS POUR LA 6ème ANNÉE CONSÉCUTIVE

L'UIB se conforme, depuis 2018, au standard international PCI-DSS en matière de fiabilité, d'assurance et de sécurité des supports, données et processus monétiques

الإتحاد الدولي للبنوك
UIB

GROUPE SOCIETE GENERALE

Chef économiste à l'Agence France Trésor

Anis Marrakchi, diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ensae, vient d'être promu chef économiste à l'Agence France Trésor (ATF). Après avoir passé cinq ans à la direction générale du Trésor, notamment en tant que chef du bureau Industrie, innovation et éducation, il accède à une charge très exigeante. L'ATF a, en effet, pour mission de gérer la dette et la trésorerie de l'État au mieux des intérêts du contribuable et dans les meilleures conditions possibles de sécurité.

ECOMONDO E24
The green technology expo.

NOVEMBRE
5 — 8,
2024

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI, Italie

The ecosystem of
the Ecological Transition

Ecomondo est l'événement phare du bassin méditerranéen dans les secteurs de l'économie verte et circulaire. Point de rencontre entre les industries, les parties prenantes, les décideurs politiques, les leaders d'opinion, le monde de la recherche et des institutions, il rassemble les éléments clés qui définissent les stratégies de développement de la politique environnementale.

Organisé par
ITALIAN EXHIBITION GROUP
Providing the future

En collaboration avec
ITA
madeinitaly.gov.it

ecomondo.com

ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT PHÉNOMÉNAL

5 مرّات على التوالي

ooredoo

طـوّر عـالمـك

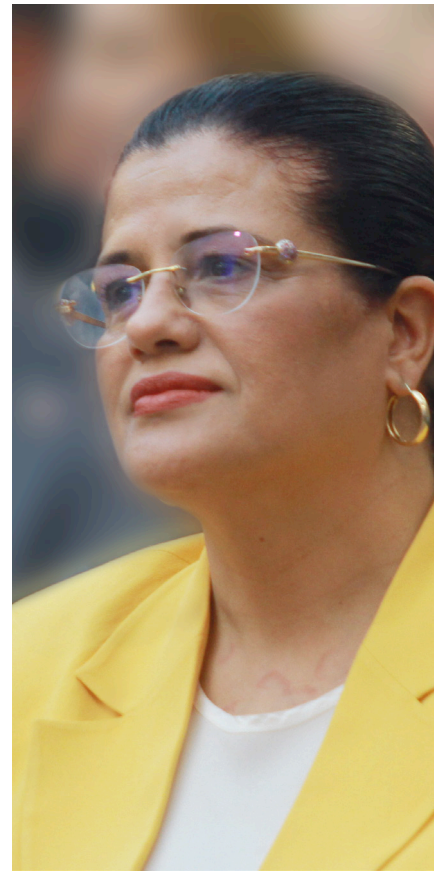

Budget 2025 : priorité au social

Le cap est fixé : la loi de finances pour l'année 2025 veillera particulièrement à la justice fiscale, au soutien des startups et à l'incitation à l'investissement. Au titre de l'inclusion financière et économique des personnes en situation de handicap, une ligne de crédit leur sera dédiée en vue de financer des projets qu'ils entendent entreprendre. Des avantages fiscaux et des crédits préférentiels seront accordés aux éleveurs pour préserver le cheptel et maintenir la production laitière.

En outre, la maîtrise du déficit budgétaire et du niveau de l'endettement public, la poursuite des réformes et le maintien du dispositif de compensation des produits de base figurent parmi les objectifs prioritaires. Une série de nouvelles mesures sociales est en cours de finalisation. Il s'agit notamment du décret-loi adopté en Conseil des ministres relatif à la protection sociale des femmes employées dans l'agriculture, devant améliorer leur rémunération, les faire bénéficier de la couverture sanitaire ainsi que de l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Elles auront également droit à une pension de retraite. Leur transport sur le lieu de travail doit être assuré dans des conditions sécurisées.

Par ailleurs, un fonds de garantie contre la perte d'emploi sera incessamment institué.

Le gouvernement a été instruit pour procéder également à la révision de la réglementation relative aux marchés publics, ainsi que la mise en place de nouvelles mesures pour le déblocage des grands projets et l'accélération de leur mise en œuvre.

Chronologie septembre 2024

2 septembre

L'Instance supérieure indépendante des élections (Isie) valide définitivement la candidature de Ayachi Zammel, Zouhair Maghzaoui et Kaïs Saïed à l'élection présidentielle du 6 octobre 2024.

4 septembre

Décret n° 2024-468 du 3 septembre 2024 fixant le plafond global des dépenses de la campagne électorale présidentielle pour l'année 2024 ainsi que le plafond du financement privé et ses conditions.

6 septembre

Le taux d'inflation se replie à 6,7% en août contre 7% au mois de juillet selon l'Institut national de la statistique (INS).

9 septembre

Le président de la République Kaïs Saïed opère un vaste mouvement dans le corps des gouverneurs, touchant les 24 régions.

11 septembre

• Les nouveaux gouverneurs prêtent serment devant le président de la République.
• Le Chef de l'Etat décore les athlètes tunisiens médaillés aux Jeux paralympiques de Paris 2024.

12 septembre

Démarrage de la campagne électorale à l'étranger.

13 septembre

Le Chef de l'Etat préside la réunion du Conseil des ministres.

14 septembre

Démarrage de la campagne électorale en Tunisie.

16 septembre

• Décret-loi n°2024-2 du 16 septembre 2024, portant organisation du Conseil supérieur de l'éducation et de l'enseignement.
• L'agence de notation Fitch Ratings relève la notation souveraine de la Tunisie à «CCC+ ».
• Le Chef de l'Etat préside la réunion du Conseil des ministres.
• Le président de la République reçoit le rapport annuel de la Commission tunisienne des analyses financières (Ctaf).

17 septembre

Décret-loi n° 2024-2 du 16 septembre 2024 portant sur l'organisation du Conseil supérieur de l'éducation et de l'enseignement.

18 septembre

Signature de deux accords portant sur la création de deux stations de production d'électricité solaire photovoltaïque aux gouvernorats de Sidi Bouzid et Tozeur.

19 septembre

• Kaïs Saïed reçoit le ministre de la Culture, du Tourisme et des Antiquités de la République d'Irak, Ahmed Fakkak Al Badrani.
• Nomination de Chokri Ben Nessir, nouveau P.D.G. de la Télévision tunisienne.
• Nomination de Said Ben Kraiem, nouveau P.D.G. de la Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition (Snipe-La Presse).
• 130 Casques bleus tunisiens décorés de la médaille de l'ONU en reconnaissance de leur engagement et des efforts déployés pour le rétablissement de la paix en République Centrafricaine.

25 septembre

La Banque centrale de Tunisie (BCT) maintient inchangé son taux directeur à 8%.

27 septembre

L'Assemblée des représentants du peuple adopte le projet de loi organique portant amendement de certaines dispositions de la loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014 relative aux élections et aux référendums.

28 septembre

Le président de la République promulgue la loi organique n° 2024-45, datée du 28 septembre 2024, portant amendement de certaines dispositions de la loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014 relative aux élections et aux référendums, et publication au Journal officiel.

UBCI

www.ubci.tn

STARCARE

VOTRE ASSURANCE SANTÉ INDIVIDUELLE

4 formules au choix
c'est l'assurance
de **payer moins**
pour **mes soins**
selon mes besoins

STAR
Assurances تأمينات
عمّل علينا

Présidence de la République

• ***Nouveaux gouverneurs***

• **Imed Boukhris,** gouverneur de Tunis
• **Walid Sendid,** gouverneur de l'Ariana
• **Wissem Mraidi,** gouverneur de Ben Arous
• **Mahmoud Chouaib,** gouverneur de La Manouba
• **Hana Chouchani,** gouverneure de Nabeul
• **Salem Ben Yacoub,** gouverneur de Bizerte
• **Karim Brenji,** gouverneur de Zaghouan
• **Ahmed Ben Kharrat,** gouverneur de Béja
• **Hichem Hsoumi,** gouverneur de Jendouba
• **Walid Kaibia,** gouverneur du Kef
• **Khaled Ouari,** gouverneur de Siliana
• **Dhaker Bargaoui,** gouverneur de Kairouan
• **Sofien Tanfouri,** gouverneur de Sousse
• **Aïssa Moussa,** gouverneur de Monastir
• **Anis Lathari,** gouverneur de Mahdia
• **Mohamed Hajri,** gouverneur de Sfax
• **Fayçal Bessaoudi,** gouverneur de Sidi Bouzid
• **Zied Trabelsi,** gouverneur de Kasserine
• **Slim Frouja,** gouverneur de Gafsa
• **Radhouen Ncibi,** gouverneur de Gabès
• **Chahine Zribi,** gouverneur de Tozeur
• **Moez Abidi,** gouverneur de Kébili
• **Walid Tabboubi,** gouverneur de Médenine
• **Amir Guebsi,** gouverneur de Tataouine

Cour des comptes

Président de section de la chambre régionale de Nabeul
• **Asma Fdhila**

Président de section de la chambre régionale de Gafsa
• **Souhir Neifer**

Procureur de la chambre centrale
• **Hedia Ben Azoun**

Procureur de la chambre régionale de Sfax
• **Mohamed Chiha**

Procureur de la chambre régionale de Gabès
• **Oussama Tagaz**

Président de la chambre centrale
• **Imen Essid**

Vice-premier président
• **Fadhila Gargouri**

Procureur général
• **Narjes Sellami**

Conseil national des régions et des districts

Moez Gabtni
Contrôleur général des services publics, est chargé des fonctions de secrétaire général du conseil

Présidence du gouvernement

• Etablissement de la télévision tunisienne

1 - **Chokri Ben Nessir**
P.D.G.
Journaliste, diplômé de l'Ipsi, Chokri Ben Nessir avait été notamment à la rédaction en chef du magazine L'Expression et de Dar Assabah, et longtemps journaliste, puis directeur de la rédaction et P.D.G. de la Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition (Snipe-La Presse & Essahafa).

• Société Nouvelle d'impression, de presse et d'édition (Snipe - La Presse & Essahafa)

2 - **Said Ben Kraiem**
P.D.G.
Journaliste, diplômé de l'Ipsi, il avait exercé longuement au journal La Presse dont il a été le rédacteur en chef, avant d'être nommé directeur général du Centre africain de perfectionnement des journalists et communicateurs (Capjc).

Ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger

3 - **Abdelkader Sahli**
Ministre plénipotentiaire, chargé des fonctions de directeur des services consulaires, l'état civil et la coopération judiciaire à la direction générale des affaires consulaires.

Union internationale de banques (UIB)

Philippe Dubois
Directeur général
Il succède dans ses fonctions à Raoul Labbé de La Genardière. Le conseil d'administration est présidé par Kamel Néji. Philippe Dubois intègre le groupe Société Générale en 1993 au sein du réseau France où il exerce plusieurs responsabilités commerciales. En 2003, il est nommé directeur général adjoint en charge de la clientèle entreprise pour la Banque de Polynésie, puis en 2006 pour la Société Générale Srbija (Serbie). En 2009, il devient directeur régional Russie depuis Paris. En 2014, il occupe les fonctions de directeur général délégué de la Société Générale de banque au Liban en charge de la direction opérationnelle de la banque et de la supervision de ses filiales. Depuis 2019, Pilippe Dubois était directeur du marché Corporate pour la Région Afrique-Méditerranée-Outre mer.

Elections

Conseil des chambres mixtes (CMM)

1 - **Nacef Belkhiria**
Président

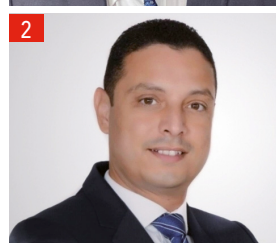

Chambre de commerce américaine en Tunisie (AmCham)

2 - **Marouane Ben Jemaa**
Président

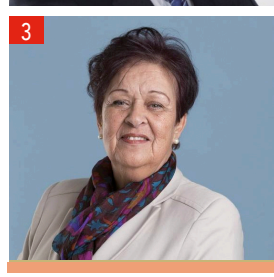

Syndicat indépendant des réalisateurs producteurs (Sirp)

3 - **Selma Baccar**
Présidente

GEELY
The power of technology
The art of security
Garantie 5 ans ou 150 000 KM
COOLRAY
www.geelytunisie.com
COOLRAY
70 131 000
SOTUDIS ZOUARI
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

Décorations

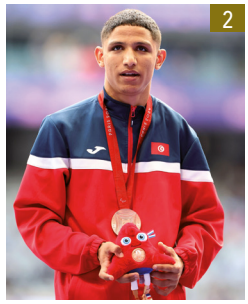

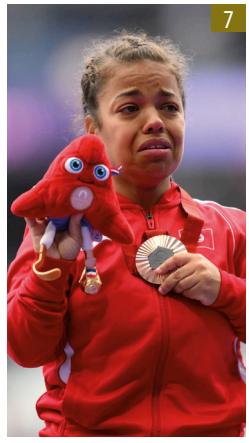

• ***Ordre national du mérite (dans le secteur du sport)***

• *Jeux Paralympique de Paris 2024*

1 • **Raoua Tlili**
Championne paralympique, médailles d'or au lancer du poids catégorie F41 et au lancer du disque. Walid Ktila, champion paralympique, médaille d'argent dans la course du 100 mètres sur chaise roulante (T34).

• *Première catégorie*

2 • **Amen Allah Tissaoui**
Champion paralympique, médaille d'or dans l'épreuve du 1500 mètres T38 et médaille de bronze dans l'épreuve du 400 mètres T37.

3 • **Maroua Brahmi**
Championne paralympique, médaille d'or dans l'épreuve du lancer de massue dans la catégorie F32.

• *Deuxième catégorie*

4 • **Wajdi Boukhili**
Champion paralympique, médaille d'or dans l'épreuve du marathon (T12).

5 • **Rouay Jebabli**
Champion paralympique, médaille d'argent dans l'épreuve du 400 mètres dans la catégorie T12 et médaille de bronze dans l'épreuve du 1 500 mètres dans la catégorie T13.

6 • **Ahmed Ben Mosleh**
Champion paralympique, médaille d'argent dans l'épreuve du lancer du poids dans la catégorie F37.

7 • **Raja Jebali**
Championne paralympique, médaille d'argent dans l'épreuve du lancer du poids dans la catégorie F40.

Décès

Ahmed Naija
77 ans, ancien P.D.G. de la Banque tunisienne de solidarité (BTS), directeur général adjoint à la Société tunisienne de banque (STB).

1 - **Mohamed Belajouza**
Hôtelier, 83 ans, fondateur de la chaîne hôtelière Seabel Hotels, ancien président de la Fédération tunisienne d'hôtellerie (FTH).

Ali Gharbi
Ancien directeur des enquêtes économiques au ministère du Commerce.

2 - **Moncef Khemakhem**
Chef d'entreprise, ancien président de l'Union régionale de l'Utica, de l'Association de la Foire internationale de Sfax et du Club Sportif Sfaxien (CSS).

3 - **Hédi Metahni**
Hôtelier, directeur général de la chaîne hôtelière Abou Nawas.

4 - **Abdeljabar El Euch**
64 ans, poète et romancier.

5 - **Abdelhak Khemir**
75 ans, artiste marionnettiste.

Distinctions

Hafidha Chekir

Universitaire, présidente du conseil scientifique de l'Institut arabe des droits de l'Homme (Iadh), militante féministe, lauréate du Prix « Amel Zenoune Zouani » pour l'année 2024, décerné par le Réseau international pour l'égalité des sexes et la loi, en reconnaissance de son engagement en faveur de la défense des droits des femmes, des travailleurs et des droits humains en Tunisie.

Avec QNB et Qatar Airways, envolez-vous vers de nouveaux horizons.

Bénéficiez d'une remise allant jusqu'à 12% sur le prix des billets Qatar Airways.
Offre valable jusqu'au 6 Décembre 2024, avec la possibilité de voyagez jusqu'au 31 Mars 2025.
Code promotionnel: TNQNBQR24.
Les conditions générales s'appliquent.

QNB | QATAR AIRWAYS القطرية

Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn

Est-il possible d'éradiquer la corruption ?

• **Par Riadh Zghal**

Aujourd'hui la lutte contre la corruption est devenue un leitmotiv pour certains gouvernants et candidats politiques pour affirmer une volonté de faire de cette lutte un levier de développement économique. L'outil le plus courant est la promulgation de décrets et la poursuite des fraudeurs. Les résultats sont le plus souvent dérisoires lorsqu'on s'attaque aux symptômes et non à l'origine du mal. Le fait est que les origines de la corruption résident dans de nombreux facteurs dont les gouvernants pourraient en être responsables.

Considérant que la corruption mine l'efficacité du développement, la Banque mondiale publie un guide d'identification de la corruption qui affecte l'efficacité des financements de projets de développement en précisant les formes de corruption passibles de sanction. La corruption est ainsi définie par la BM : «*Une pratique corrompue est le fait d'offrir, de donner, recevoir ou solliciter, directement ou indirectement, toute chose de valeur pour influencer indûment l'action d'une autre partie*[(1)].»

Si la corruption est possible, ce n'est pas seulement parce qu'il y a des corruptibles. La corruption est un phénomène complexe influencé par plusieurs facteurs. Il y va de la responsabilité des personnes ainsi que du système économique, social et de gouvernance nationale et mondiale dans lequel elles évoluent.

Dans la sphère du monde globalisé, la corruption est favorisée par des facilitateurs et des gardiens des fortunes des riches[(2)]. On parle de paradis fiscaux et de lieux sûrs que sont les pays occidentaux où l'argent est placé dans des biens immobiliers, des œuvres d'art, ou autres biens de luxe. La rude concurrence entre les grandes entreprises pour l'obtention d'importants marchés passe selon les gouvernements en place par un «*graissage de pattes*». Tout porte à croire que le système financier mondial offre un terrain favorable à la corruption des grands bonnets certes, mais qu'en est-il de la petite corruption qui fleurit à l'intérieur du pays ?

En 2022, l'Association tunisienne des contrôleurs publics a publié un document intitulé «*La petite corruption en Tunisie*[(3)]». C'est la corruption du fait des individus, contrairement à celles impliquant des gouvernants et des entreprises. Les statistiques publiées dans ce rapport couvrent la période 2014-2020 et sont déclinées par secteur d'activité et par gouvernorat. Selon cette enquête, ce sont dans les secteurs de la sécurité et de la santé que sévit le plus cette déviance des comportements.

Si on se limite à l'espace national sans considération de celui global pour lutter contre la corruption, il faudra opérer sur plusieurs registres à la fois, vu la multiplicité de facteurs qui alimentent la corruption:

Il y a le décalage entre le temps administratif long, orienté par la hiérarchie administrative et l'arsenal réglementaire, et le temps court de l'action économique orienté marché, réactivité, performance. Il y a aussi le manque de transparence dans les processus de gouvernance à tous les niveaux.

Ces deux facteurs sont d'ordre institutionnel et c'est à ce niveau que la corruption peut être imputée aux dirigeants du pays car il demeure en leur pouvoir

> …Psychologiquement, il y a la pauvreté perçue, celle qui consiste dans les conditions de vie réelles et le standard de vie que l'on juge acceptable. Et c'est l'écart entre les deux, en raison des faibles salaires générant un déclassement social comme c'est le cas de nombreux emplois dans le pays, qui poussent à exercer des activités rémunératrices et hors contrôle. Cela concerne plus d'une catégorie d'employés...

d'assurer la transparence de la gouvernance et la digitalisation de l'administration. En revanche, des tentatives de traitement du problème de la corruption par la création d'institutions dédiées se sont avérées inefficaces. En 2019 et 2020, le Ceres a organisé deux colloques sur la question de la corruption où les intervenants appartenaient à diverses disciplines: histoire, droit, économie…Deux universitaires - l'un Algérien et l'autre Marocain - ont montré l'inefficacité des tentatives de traitement institutionnel de la question par la création de telles institutions elles-mêmes susceptibles de corruption.

L'un des participants au colloque, Abdellatif Baccour, a souligné que le phénomène de *«pots-de-vin»* s'est enraciné dans la culture marocaine d'autant que le mode de gouvernance tolère les caisses noires, l'impunité des coupables, la rétention de l'information relative aux exactions, en plus de textes juridiques peu précis.

La situation où sévissent la pauvreté et les inégalités renforce la tendance à la corruption qui se transforme en bouée de sauvetage pour la survie des plus démunis. La pauvreté réside matériellement dans la modicité des moyens de subsistance dont on dispose mais pas seulement. Psychologiquement, il y a la pauvreté perçue, celle qui consiste dans les conditions de vie réelles et le standard de vie que l'on juge acceptable. Et c'est l'écart entre les deux, en raison des faibles salaires générant un déclassement social comme c'est le cas de nombreux emplois dans le pays, qui poussent à exercer des activités rémunératrices et hors contrôle. Cela concerne plus d'une catégorie d'employés. La pauvreté et les inégalités contribuent sans conteste à l'explosion des activités informelles, celles licites et celles illicites, voire délictueuses.

Lorsque le problème de la corruption se mue en norme de comportement admis par le plus grand nombre, échappant à toute sanction, donc en véritable culture sociale, voire politique, il devient difficile de le traiter sans une stratégie et une méthode bien pensées pour les appliquer. A cet effet, il va falloir non seulement réglementer et agir mais aussi et surtout bénéficier de légitimité et de confiance afin de produire un changement culturel qui enlève à la corruption son caractère de norme sociale affectant le simple citoyen et celui qui occupe un poste de décision au sommet ou à la base de l'administration et de la gouvernance.

C'est un projet à long terme que de viser l'éradication de la corruption. Il nécessite des efforts concertés pour renforcer les institutions, améliorer la transparence, et promouvoir une culture d'intégrité et de responsabilité.

R.Z.

(1) 455580WP00BOX0334106B01public1.pdf (worldbank.org)
(2) Frank Vogl (2021), The Enablers: How the West Supports Kleptocrats and Corruption - Endangering Our Democracy, Hardcover .
(3) Publication du rapport la Petite Corruption en Tunisie: L'Étude analytique 2014-2020 (leaders.com.tn)

Palestine – Liban

Le génocide israélien et le néant arabe

L'horreur s'ajoute à l'horreur. Dans une revanche effrénée, le massacre systématique perpétré par Netanyahou et son armée à Gaza (40 000 morts et près de 100 000 blessés) s'est étendu au Liban. Un génocide contre le peuple palestinien, doublé d'une détermination à éradiquer la résistance libanaise : le mutisme arabe et international est inquiétant. Un néant des Etats arabes qui pose de nombreuses interrogations.

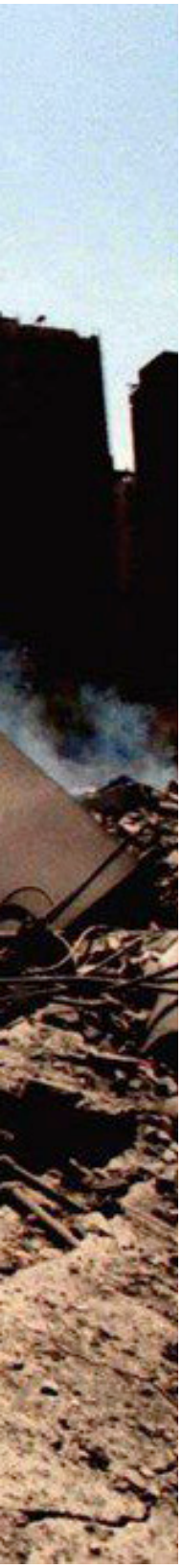

Le meurtre du leader chiite Hassan Nasrallah, chef du Hezbollah, et de dizaines de cadres de son mouvement ainsi que de civils innocents, à Beyrouth, le 27 septembre dernier, n'aura été pour Tel- Aviv qu'une «*étape*». L'invasion terrestre du Sud du Liban, au mépris du droit international, augure de lourds dégâts. Le choc « militaire et existentiel, le plus grave depuis son existence en 1948 » qui a détruit son mythe d'invincibilité, après l'attaque surprise par le Hamas le 7 octobre 2023, a lancé l'entité israélienne dans une guerre sans limites.

Un ciblage précis

En s'attaquant, le 17 septembre 2024, à de milliers de bipeurs (puis des talkies-walkies) piégés, fournis par le Hezbollah, Israël a donné le signal d'une opération de vaste envergure à Beyrouth, faisant plus de 700 morts et 3 000 blessés. La nouvelle doctrine israélienne de neutraliser les commandements dans un ciblage précis et les moyens de communication était pleinement mise en œuvre. L'élaboration d'un répertoire des cibles, nourrie par des moyens technologiques avancés et des renseignements humains, a coûté la vie à de nombreux dirigeants du Hezbollah et de chefs palestiniens. L'assassinat le 31 juillet 2024 du chef de la branche politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, alors qu'il était à Téhéran, pourtant sous haute protection, dans une résidence pour hôtes d'Etat, figurera au trophée de Netanyahou et restera énigmatique, sans riposte iranienne significative.

Arrogant, conquérant et conforté par un appui occidental inconditionnel, le Premier ministre israélien poursuit son offensive meurtrière, à Gaza comme au Liban, face à une «*grande retenue*» dans la région et un « mutisme quasi-total » partout ailleurs.

«*Jamais auparavant Israël n'avait bénéficié d'un appui aussi substantiel de la part de ses alliés occidentaux et de leur soutien aussi inconditionnel* », *souligne un observateur qui suit le dossier depuis de longues années. « C'est à se demander si un accord n'a pas été conclu pour qu'Israël*

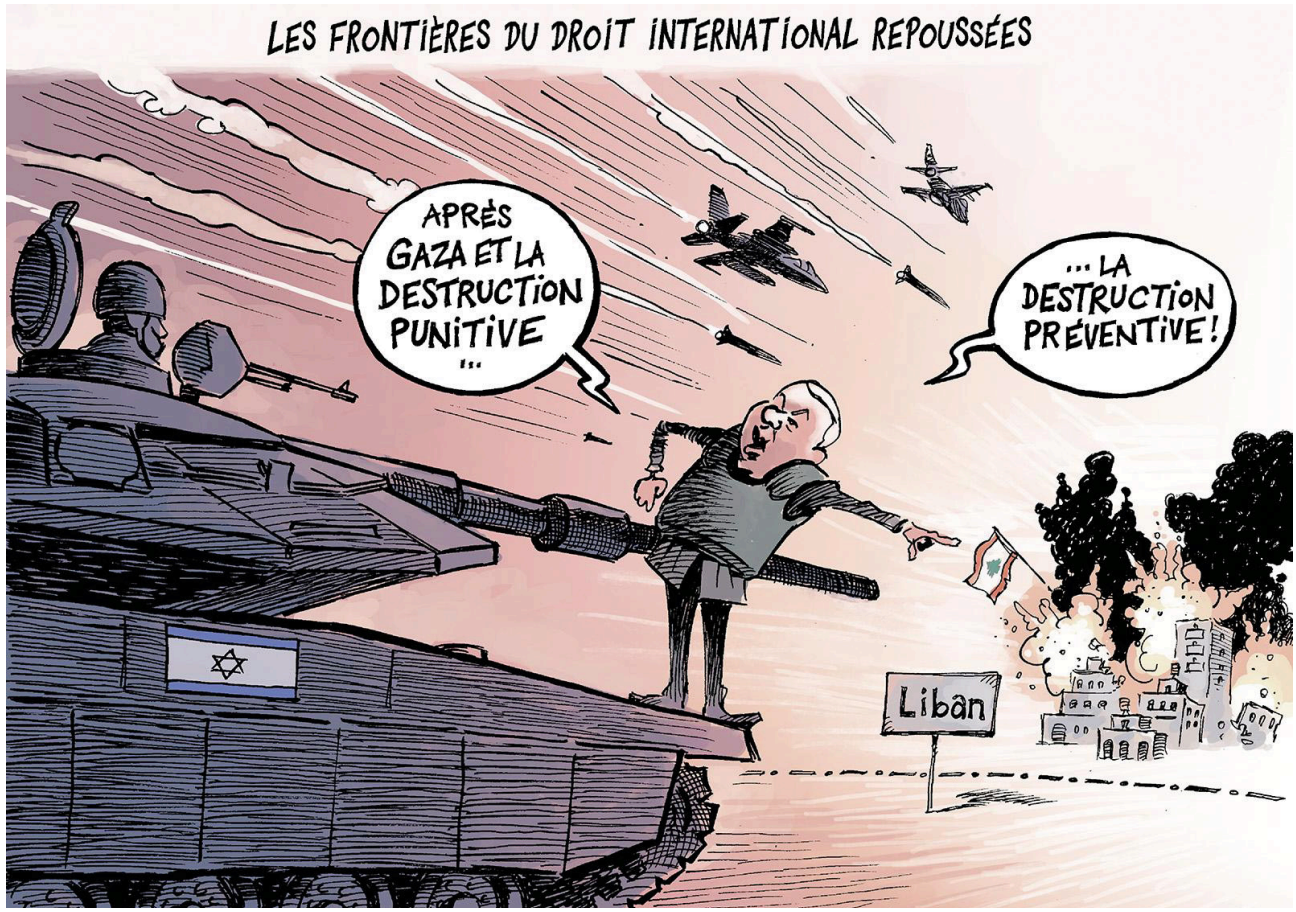

domine la région. A l'évidence, poursuit-il, il n'y a rien en face, aucune puissance régionale, aucune capacité politique et militaire. C'est à se demander si un système arabe existe et est capable de faire face à une agression israélienne continue.»

«Prochaine cible : la Cisjordanie»

«La décapitation du commandement du Hezbollah, avec notamment le meurtre de Hassan Nasrallah, constitue pour Israël une prise aussi importante que la guerre de juin 1967 », estime un chercheur spécialisé dans le conflit arabo-israélien. Ses conséquences vont transformer toute la région qui fait l'objet d'un grand projet de reconfiguration. Donald Trump s'engage à le conduire dès son élection en novembre prochain.»

«En fait, Israël procède par importance des dangers qui le menacent. Dans cette priorisation, ce sont les Palestiniens de la Cisjordanie qui le préoccupent le plus», alerte un observateur. *«Il cherche à s'en débarrasser dans une grande opération de déplacement vers d'autres pays de la région. La prochaine cible sera alors la Cisjordanie.»*

La guerre et non la diplomatie pour la paix

«Depuis octobre 2023, le fond stratégique sur lequel nous raisonnons est que le monde arabe se présente en tant que néant, relève l'ambassadeur Ahmed Ounaïes. Il donne l'impression qu'aucune armée n'est capable de faire face à Israël et de constituer une menace à son encontre. Le choix stratégique fait par Netanyahou en réponse à l'opération humiliante du Hamas ne sera pas diplomatique, mais celui de la guerre. C'est ce qui l'a maintenu au pouvoir et le maintient encore. Sa conception d'un Israël fort et inattaquable repose sur sa capacité guerrière, et il y rallie de larges franges au sein même du gouvernement et du pays, ainsi que de ses alliés à l'étranger. Il ne se soucie guère en fait du sort des prisonniers détenus par les Palestiniens. Seul le choix de la guerre

l'emporte à ses yeux, un choix qui s'est avéré de prime abord le plus efficace, jusque-là, pour lui et pour Israël, même s'il n'a pas réussi à faire libérer les otages. C'est là un échec fondamental.»

«Le discours prononcé par Netanyahou devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York, le jour même de l'attaque contre le quartier général du Hezbollah à Beyrouth, ajoute l'ambassadeur Ounaïes, est un discours de puissance et non d'une diplomatie de paix. Le plus surprenant, c'est qu'aucune voix ne s'oppose aujourd'hui à l'option de guerre choisie par Israël. Un aspect technologique militaire est à prendre également en considération. Cette guerre constitue un laboratoire d'essai pour tester un armement de pointe récemment produit par des pays de l'Otan et jamais utilisé auparavant. Il en va de même pour des technologies très avancées en cours de mise au point.»

«Du côté palestinien, la résistance face à l'occupant demeure l'unique force en présence, salue l'ambassadeur

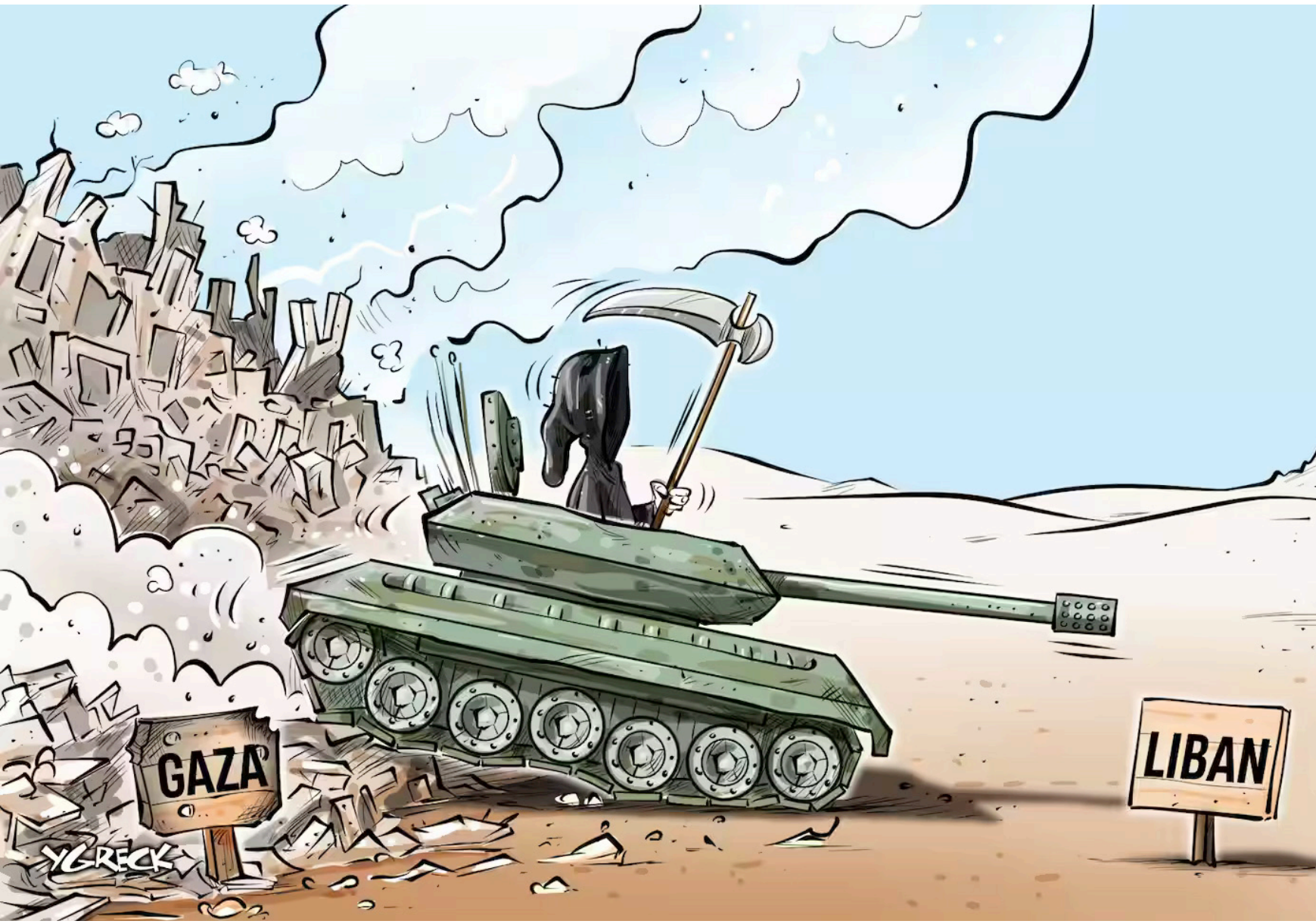

Ounaïes. Nous nous retrouvons dans un face-à-face entre un monde qui croit à la lutte pour son indépendance et à ses droits légitimes et des puissances d'occupation et d'hégémonie.»

Pour l'ambassadeur Ahmed Ounaïes, *«il y a aussi cette provocation continue lancée contre l'Iran avec l'appui non seulement de l'Occident, mais aussi de certains pays arabes qui n'ont pas réussi à entraîner Téhéran dans leur giron. L'Iran a été provoqué à maintes reprises durant ces derniers mois, mais sa riposte a été plutôt symbolique. Compte-t-il réagir massivement ? Ce qu'il conviendrait de noter, c'est que la provocation à l'encontre de l'Iran est à son paroxysme. Ce pays représente la dernière résistance stratégique dans le monde. Il est sur le point de posséder l'arme nucléaire…»*

SAHATY
INTERNATIONAL

NUMÉRO BLEU
82 10 10 90

VOTRE ASSURANCE SANTÉ DANS LE MONDE ENTIER

Avec **SAHATY** International, nous prenons en charge vos frais de soins, d'hospitalisation et de chirurgie en Tunisie comme à l'étranger.

CARTE ASSURANCES | L'avenir avec assurance

www.carte.tn

• Par Abdelaziz Kacem

Les Arabes, qui sont-ce ? (II) : l'essor et la chute

I

Au commencement était la Jahilya, terme péjoratif utilisé, quatre fois, dans le Coran, pour désigner et fustiger les sociétés arabes antéislamiques. Le concept dérive de jahl, ignorance crasse mêlée de barbarie. Mais les Arabes d'avant l'islam méritaient-ils une telle insulte ? Que non ! Il faut être soi-même un ignare pour oublier ou méconnaître que, des siècles avant l'islam, ladite Jahilya eut ses poètes, ses rhapsodes, ses devins, ses tribuns accomplis, et que la langue arabe, bien antérieurement à l'islam, avait atteint un haut degré de perfection. Alors, l'exégèse dut nuancer : le vocable jahl fait référence à la *«méconnaissance de la Révélation»*. Au reste, les orientalistes ne s'y sont pas trompés, qui traduisent Jahilya par paganisme ou gentilité.

II

Certes, bien des tribus étaient idolâtres et l'islam s'était donné pour mission de les amener vers la voie d'Allah. Cependant, la Révélation était déjà parvenue à des contrées entières de la vaste arabité : judaïsme et christianisme nestorien s'y répandaient. La terre arabe n'était pas constamment le théâtre des turbulences qu'on lui avait toujours attribuées. Les tribus avaient leur code, leurs lois et les femmes y bénéficient d'un statut plus avantageux que celui que les sociétés patriarcales leur imposent aujourd'hui encore.

III

Sur le plan politique, dès les premiers siècles de l'ère commune, les Arabes avaient leurs royaumes bien constitués. J'en citerai deux, l'un, celui des Lakhmides, dans le sud de l'Irak, avec Al-Hira, pour capitale. Il est fédéré à l'empire perse : l'autre, celui des Ghassanides, au sud de la Syrie, est inféodé à l'empire byzantin. Leur vassalisation répondait aux exigences de la realpolitik, mais ils étaient très jaloux de leur autonomie interne. Et puis le jour où les deux empires, épuisés par tant de querelles et de rivalités, s'écroulèrent, les Arabes se montrèrent prêts à assurer la relève. À la faveur de ces bouleversements, l'islam vint à son tour réclamer sa part de l'héritage et tenter de rafler la mise.

IV

Les Arabes résistèrent pendant un quart de siècle au Verbe d'Allah, non pas parce qu'ils avaient la tête dure, mais parce qu'ils avaient leur foi et leur propre dire et ils connaissaient parfaitement «*les fables des Anciens*». Faisant office d'intellectuels de leur temps, les poètes étaient les porte-étendards de la contestation. Pour les contrer, le Coran leur consacre quelques versets cinglants dans une sourate intitulée «*Les Poètes*». Le charisme de Mohammad finit par vaincre et convaincre, et, à défaut d'unir les Arabes autour d'une même spiritualité, l'islam les a assemblés sur le projet d'une expansion hors norme. De la Péninsule arabique à la Péninsule ibérique, l'islam a donné à la culture arabe une chance inouïe de se développer et de donner la mesure de son génie. En Espagne musulmane, les Arabes ont donné le meilleur d'eux-mêmes

V

En récupérant le legs des empires déchus, les Arabes s'approprient, entre autres, les acquis de la Grèce antique : Galien, Hippocrate, Platon, Euclide, Archimède, Ptolémée. On eût aimé qu'ils traduisissent aussi Homère et les grands tragiques grecs, mais l'islam, virant déjà à l'islamisme, s'opposa à ce qu'on associât à Allah les dieux de l'Olympe, fussent-ils de simples fables. Dans la foulée, ils redécouvrent, traduisent, commentent Aristote qu'ils restituent à l'Europe, la langue arabe s'enrichit et enrichit les langues d'Orient et d'Occident.

VI

Sans disparaître, le syriaque, l'araméen, le copte, le grec et le berbère cèdent à l'arabe. Dans l'Al-Andalus du XIe siècle, quand les «*Roitelets des Taïfa*», majoritairement berbères, accèdent au pouvoir, loin d'imposer l'amazîghya, soutiennent la langue d'al-Jâhidh et leurs palais continuèrent à abriter les plus belles joutes poétiques, qui ont fait le faste des cours califales.

VII

Oui, répétons-le, c'est sous un règne berbère que les troubadours du Midi sont venus puiser leur nouvelle inspiration dans les muwachchahs et les zajals, en plein épanouissement. À propos de l'arabe, dans son ouvrage L'essor du christianisme occidental, l'historien britannique Peter Brown notait : «*La seule langue proche-orientale où l'on croyait que toute pensée humaine et tout sentiment humain de l'amour, de la guerre et des chasses du désert, aux plus hautes abstractions métaphysiques, pouvaient s'exprimer. Vers l'an 800, c'était la séduction de toute cette culture profane d'expression arabe, et non de l'islam lui-même, qui menaçait de couper de leur passé les chrétiens de l'empire islamique.*»

VIII

L'arabe peine aujourd'hui à suivre l'étourdissante évolution scientifique dans le monde occidental, à qui la faute ? A son génie propre ou à ses locuteurs qui projettent sur elle leurs tares irrémédiables et se permettent de la dénigrer ? Un peu de pudeur, Messieurs les demi-instruits ! Cette langue injustement déchue, c'est en chercheur d'or que je me replonge dans ses richissimes bibliothèques, voire en archéologue du verbe ou simplement en touriste de l'intellect que je revisite ses apports considérables aux idiomes du monde méditerranéen. Les langues romanes, essentiellement, lui ont emprunté des milliers de mots tirés de ses trésors dont regorgent ses divers lexiques scientifiques touchant à tous les domaines du savoir. En définitive, «*Effacez les Arabes de l'histoire, et la renaissance des lettres sera retardée de plusieurs siècles en Europe.*»

IX

En matière d'essor et de chute des civilisations, les dates sont souvent arbitraires. Nous persistons, néanmoins, à penser que

les Arabes sont sortis de l'histoire le 2 janvier 1492, jour fatidique de la prise de Grenade, quand le rideau tomba sur huit siècles de splendeur. Nous n'avons pas su, à ce jour, analyser correctement les raisons et les conséquences de cette Première Nakba.

X

Nous laissons la conclusion à Gustave Le Bon, grand connaisseur de la civilisation des Arabes : «*Au point de vue de la civilisation, bien peu de peuples ont dépassé les Arabes et l'on n'en citerait pas qui ait réalisé des progrès si grands dans un temps si court. Au point de vue religieux, ils ont fondé une des plus puissantes religions qui aient régné sur le monde, une de celles dont l'influence est la plus vivante encore. Au point de vue politique, ils ont créé un des plus gigantesques empires qu'ait connus l'histoire. Au point de vue intellectuel et moral, ils ont civilisé l'Europe. Peu de races se sont élevées plus haut, mais peu de races sont descendues plus bas. Aucune ne présente d'exemple plus frappant de l'influence des facteurs qui président à la naissance des empires, à leur grandeur et à leur décadence.*» Avant d'en arriver à cette sentence, il avait déjà mis en évidence l'irrémédiable infériorité des Arabes au chapitre des institutions politiques. Ce propos remonte à environ un siècle et demi. Il est toujours d'actualité.

A.K.

EPARGNE
Progressito

VALORISEZ VOTRE ÉPARGNE

avec un taux évolutif atteignant le TRE +1.75%

WWW.BTE.COM.TN

بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

Exposition "Fragments d'un refuge" de Rima Hassan

Mémoire de soi(e)

• **Par Hassan Arfaoui**

Pour sa septième édition, Jaou Tunis, la biennale des arts contemporains de souffle africain et à vocation universelle propose, du 9 octobre au 9 novembre 2024, une programmation variée sur le thème de "*Arts, résistances et reconstruction des futurs*". Organisée par la Fondation Kamel-Lazaar, elle porte une expression multiple du Sud Global. Parmi notamment les 9 expositions qui se tiendront à cette occasion, celle des photos de Rima Hassan, la militante palestinienne et députée européenne, nous interpelle par la profondeur portée sur la cause d'un peuple opprimé.

"Mémoire de soi(e)" évoque avec soin la double résonance de l'exposition de Rima Hassan, *"Fragments d'un refuge"*: celle de la mémoire intime, tissée avec la délicatesse de la soie, et celle des histoires collectives, entrelacées comme des fils brodés qui racontent l'exil comme demeure en commun.

À travers cette métaphore, se propose l'évocation des broderies palestiniennes, où chaque motif renoue les liens brisés, répare les racines arrachées, et restaure les souvenirs enfouis de terres, de demeures et de vergers dont ne subsistent que les clefs devenues symboles des promesses du retour à venir.

C'est dans cette trame délicate que l'exposition photographique de Rima Hassan prend tout son sens.

Militante infatigable et députée au Parlement européen, Rima Hassan est une figure emblématique de la cause palestinienne. Mais plus que les mots militants, c'est par l'art, et en particulier la photographie, qu'elle choisit d'éduquer le regard sur l'exil palestinien et capter ce que le discours politique distant ne peut saisir : l'émotion, la poésie, l'humanité créatrice qui nourrit l'espoir à l'encontre d'une tragédie insoutenable.

L'exposition se déploie en trois volets : d'abord, la documentation brute et sans artifices de Rima Hassan; ensuite, une interprétation des images par une intelligence artificielle, qui propose un regard nouveau et troublant; enfin, une dimension interactive, engageant le spectateur dans un dialogue entre les récits humains et ceux générés numériquement. Cette structure, en apparence complexe, ne fait que renforcer la portée des récits des réfugiés, tout en nous incitant à réfléchir sur l'influence croissante de la technologie dans notre compréhension du monde.

Dans *"Fragments d'un déluge"*, Rima Hassan, elle-même née dans un camp de réfugiés en Syrie, dépeint avec une intensité rare la vie quotidienne des Palestiniens dispersés dans les camps de Jordanie, du Liban, et de Syrie. Ses photographies ne se contentent pas de documenter ; elles révèlent la force de la résistance et de l'identité palestiniennes, enracinées malgré des décennies de répression, de dépossession et de sanglantes et incessantes tentatives de déracinement. Elles montrent la résilience exemplaire d'un peuple dont l'espoir est tissé dans les fils de son Histoire plurimillénaire. Comme le disait si magnifiquement l'immense poète palestinien Mahmoud Darwish : *"Nous souffrons d'un mal incurable qui s'appelle l'espoir (...) Espoir de libération et d'indépendance. Espoir d'une vie normale où nous ne serons ni héros, ni victimes. Espoir de voir nos enfants aller sans danger à l'école (...) Espoir que nos poètes verront la beauté de la couleur rouge dans les roses plutôt que dans le sang. Espoir que cette terre retrouvera son nom originel : terre d'amour et de paix."*(*)

Ainsi, à travers l'objectif de Rima, l'exil devient non seulement un récit de douleur, mais aussi une toile où chaque fil est une promesse, une revendication de soi, un espoir tissé dans la résistance et la soif de vivre.

H. A.

(*) Fragments du discours prononcé à l'intention de la délégation du Parlement international des écrivains, Ramallah le 25 mars 2002

• Par Hanen Khanchel

Transformation digitale des banques tunisiennes

Allier technologie, cybersécurité et compétences

Les résultats du concours national pour l'accès aux écoles d'ingénieurs ont été proclamés le 15 juillet 2024. Sincères félicitations à nos futurs ingénieurs. Pour les candidats admis, il est essentiel de faire un choix éclairé en matière de spécialité, en tenant compte de leurs ambitions, projets personnels et des exigences spécifiques des programmes. Le recrutement se fait selon le score obtenu lors des concours nationaux, organisés selon les 4 filières suivantes : Mathématiques et Physique (MP), Physique et Chimie (PC), Technologie (T) et Biologie et Géologie (B-G).

A l'ère du numérique, la transformation digitale n'est plus un simple axe de développement stratégique pour les entreprises, mais une nécessité impérieuse pour assurer leur pérennité et leur compétitivité. Ce constat revêt un caractère d'autant plus critique pour le secteur bancaire tunisien, immergé dans un environnement en pleine mutation. L'essor effréné des technologies de rupture a profondément redéfini les codes, remettant en cause les modèles traditionnels et faisant émerger un nouveau paysage bancaire international disruptif.

En Tunisie, cette transition accélérée vers l'ère du tout-numérique s'est nettement intensifiée au cours des dernières années. Catalysée par une adoption massive d'Internet haut débit et des équipements mobiles intelligents au sein de la population, elle a engendré de profondes mutations dans les comportements et les attentes des clients vis-à-vis de leurs établissements financiers.

Une adoption rapide des technologies numériques en Tunisie

Dans un monde de plus en plus connecté, la Tunisie se distingue par une avancée remarquable dans l'adoption des technologies numériques. Selon le rapport «Measuring digital development-ICT Development Index 2024» publié par l'Union internationale des télécommunications, l'utilisation d'Internet en Tunisie a connu une augmentation significative, passant de 89% en 2023 à 92,8% en 2024, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 70,5%. Ce progrès est renforcé par une forte pénétration de la téléphonie mobile, avec une couverture 3G de 98% et 4G de 99,5%.

Portée par cette vague de connectivité, la Tunisie a connu une véritable explosion de l'utilisation des smartphones, avec un taux de pénétration atteignant 135% reflétant la possession multiple d'appareils par les utilisateurs. Cette prolifération a transformé les modes de consommation et les attentes des Tunisiens, notamment dans les services bancaires, où la demande pour des solutions numériques s'intensifie de manière exponentielle. Aujourd'hui, à l'instar des pays développés, les clients tunisiens exigent des solutions financières rapides, personnalisées et accessibles en tout temps. Ils attendent des banques qu'elles leur offrent des solutions intuitives, telles que des applications mobiles permettant d'effectuer des transactions instantanées, de gérer leurs comptes ou encore de souscrire à des produits financiers. Face à cette évolution marquante des attentes client, les établissements bancaires se voient contraints d'innover constamment et d'améliorer leur offre numérique pour rester compétitifs dans un environnement de plus en plus axé sur la technologie.

Réponses stratégiques des banques tunisiennes
Saisies par les nouvelles réalités d'un marché en pleine mutation, les banques tunisiennes ont dû repenser leurs modèles d'affaires et investir massivement dans les technologies numériques. Pour rester compétitives face à la concurrence croissante des FinTech, de nombreuses banques proposent désormais des applications mobiles permettant de réaliser des opérations variées, comme les virements, les paiements et la souscription de crédits.

L'émergence de technologies innovantes, telles que l'intelligence artificielle et la blockchain, a également accéléré cette transformation digitale. L'IA permet de personnaliser les offres bancaires en temps réel, tandis que la blockchain offre des solutions sécurisées pour les transactions financières, redéfinissant ainsi le paysage traditionnel de la finance.

Renforcer la cybersécurité : un impératif critique
L'un des principaux défis auxquels font face les banques aujourd'hui est la cybersécurité. Pour protéger leurs actifs et maintenir la confiance des clients, il est essentiel d'adopter une approche proactive dans la gestion des risques. Cela nécessite non seulement de se tenir informé des dernières tendances en matière de cybersécurité, mais aussi d'adopter les meilleures pratiques spécifiques au secteur bancaire.

Dans le contexte actuel, marqué par une hausse des cyberattaques à l'échelle mondiale, il est crucial pour les banques tunisiennes de renforcer leurs infrastructures de sécurité. Cela inclut l'amélioration des systèmes de détection et de réponse aux incidents, ainsi que la mise en œuvre de protocoles

de cryptage robustes pour protéger les données sensibles des clients.

De plus, sensibiliser les ressources humaines aux risques liés à la cybersécurité et former les employés aux bonnes pratiques jouent un rôle déterminant dans la prévention des menaces. En intégrant des solutions innovantes et en adoptant une culture de sécurité à tous les niveaux de l'organisation, les banques tunisiennes pourront mieux se défendre contre les cyberattaques.

Le rôle central du facteur humain dans la transformation digitale

Cependant, la transformation digitale ne se limite pas aux avancées technologiques. Le facteur humain est déterminant dans le succès de cette mutation. Les managers doivent non seulement être formés aux compétences numériques, mais aussi agir comme moteurs d'une culture d'innovation au sein de leurs organisations. Ils doivent favoriser l'ouverture au changement et surmonter les résistances qui pourraient freiner l'adoption des nouvelles technologies.

La dimension culturelle est tout aussi essentielle. L'innovation, l'adaptabilité et l'agilité doivent devenir des valeurs fondamentales au sein des banques. Une transformation digitale réussie exige la création d'un environnement où les collaborateurs se sentent encouragés à partager leurs connaissances, à proposer des idées novatrices et à expérimenter de nouvelles solutions.

Stratégie intégrée : vers une transformation digitale holistique

Pour surmonter les défis actuels et renforcer leur compétitivité, les banques tunisiennes doivent adopter une approche globale et multidimensionnelle. Cette stratégie doit intégrer des aspects technologiques, organisationnels, humains et culturels. Voici les principaux axes à envisager :

1. Renforcer la cybersécurité : investir dans des solutions de sécurité avancées, organiser des formations continues pour les collaborateurs et réaliser des audits réguliers pour assurer la protection des données des clients.

2. Promouvoir une culture d'innovation : créer un environnement organisationnel favorable à l'innovation en encourageant la créativité, la prise de risques et l'expérimentation à travers des incubateurs internes et des partenariats avec des universités.

3. Développer des produits et services innovants: anticiper les attentes des clients en proposant des solutions de paiement mobile intuitives, des crédits personnalisés en temps réel et des outils de gestion de patrimoine adaptés. Collaborer avec des FinTech spécialisées pour accélérer l'innovation.

4. Investir dans la formation des collaborateurs: doter les employés des compétences numériques nécessaires, en formant les équipes commerciales, techniques et back-office aux outils digitaux et aux processus de digitalisation.

5. Adapter les structures organisationnelles : évoluer vers des organisations agiles et collaboratives, capables de s'adapter rapidement aux évolutions du marché, en brisant les silos traditionnels et en mettant en place des équipes projet interdisciplinaires.

En adoptant une approche holistique, les banques tunisiennes renforceront non seulement leur position sur le marché national, mais elles seront également mieux préparées à faire face aux défis d'une concurrence internationale de plus en plus intense. La transformation digitale ne se limite pas à l'intégration de nouvelles technologies ; elle constitue une véritable révolution culturelle au sein des institutions financières, permettant une refonte des processus, une meilleure compréhension des besoins des clients et une agilité accrue face aux changements du marché.

Cette transformation offre également une occasion unique de réinventer les modèles d'affaires traditionnels, d'optimiser les opérations et de maximiser l'efficacité tout en créant une expérience client enrichie. En mettant l'accent sur l'innovation et en s'appuyant sur des partenariats stratégiques avec des FinTech et des start-up technologiques, les banques tunisiennes peuvent développer des solutions adaptées aux spécificités de leur marché, tout en s'alignant sur les standards internationaux.

H.Kh.
Maître-assistante habilitée
à l'Institut des hautes études commerciales
de Carthage (IHEC)

PROLONGATION

DE LA CAMPAGNE

100 JOURS SAKAN

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2024

DES CRÉDITS IMMOBILIERS
AUX TAUX LES PLUS AVANTAGEUX

ATB

البنك العربي لتونس

@ArabTunisianBank

SIMULEZ VOTRE CRÉDIT
VIA LE QR CODE

GEELY

SOTUDIS
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

GX3PRO

DRIVE FOR A BETTER LIFE

VISITEZ NOTRE SITE WEB

WWW.GEELY-TUNISIE.COM

DISPONIBLE DANS NOS SHOWROOMS
TUNIS | SOUSSE | SFAX | GABES

APPELEZ-NOUS AU
70 131 000

SUIVEZ-NOUS

50 van Laack TUNISIE S.A.

50e anniversaire de Van Laack en Tunisie

Les bénéfices d'un engagement durable, avec conviction

«Depuis cinq décennies, Van Laack Tunisie a su évoluer, innover et se développer grâce à l'engagement et au dévouement de chacun de ses membres. (…) Aujourd'hui, nous célébrons non seulement notre histoire, mais aussi notre avenir.» Ghazi El Biche, directeur général, ne cache pas son émotion en recevant ses invités venus d'Allemagne et de Tunisie célébrer ensemble le 50e anniversaire de cette entreprise implantée à Bizerte, témoin d'un partenariat d'excellence. Ferdinand Terburg, le fondateur et pionnier, a fait spécialement le déplacement, accompagné du propriétaire de la société mère, Christian von Daniels, proprietaire de van Laack. Les autorités régionales et de nombreux convives, ainsi que l'ambassade d'Allemagne à Tunis, ont tenu à partager cette réussite.

Marque mondiale iconique de la chemise, mais aussi du sportswear, fondée en 1881, et disposant de filiales à travers le monde, Van Laack a trouvé en Tunisie un modèle inspirant de succès à plusieurs niveaux. Le premier est sans doute la qualité, dans les délais, grâce à des équipes qualifiées, mais c'est aussi le bonheur des salariés qui se plaisent à s'accomplir dans de bonnes conditions de travail. Cette double saga

économique et sociale, ainsi forgée par Van Laack, est érigée en référence. L'ambition est pourtant encore plus grande. *« Nous continuerons à relever les défis et à saisir les opportunités qui se présentent à nous »*, affirme El Biche.

Une histoire qui se transmet

En arrivant le matin à l'usine à Bizerte, le propriétaire de la société, Christian von Daniels, avait eu la surprise, comme il le dira lors de la cérémonie, d'être accueilli par une jeune fille pétillante d'énergie et d'intelligence. *«J'ai voulu venir vous saluer, lui lancera-t-elle, pour vous dire que ma grand-mère avait été parmi les toutes premières salariées de l'entreprise, il y a 50 ans. Ma mère, lui a, plusieurs années après, emboîté le pas. Et me voilà prendre la relève, avec beaucoup de bonheur. Ici, c'est chez moi.»* Van Laack est ainsi devenue une histoire de famille. Mais, plus encore.

«Avec conviction et compréhension»

« Je suis agréablement surprise de constater à quel point votre entreprise, Van Laack, bien connue en Allemagne et dans le monde, est liée depuis longtemps avec la Tunisie», relèvera Maassen-Krupke, Cheffe de Mission

adjointe désignée d'Allemagne en Tunisie, qui représentait l'ambassadrice désignée à cette occasion. La portée de votre engagement, ajoute-t-elle, le nombre de 800 employés dans les 4 stations de production ici à Bizerte et les plans d'expansion sont des faits impressionnants. En tant que société allemande, vous êtes parmi les plus grands employeurs en Tunisie. C'est particulièrement réjouissant. A cet égard, il est notamment positif que des entreprises comme Van Laack, qui sont actives en Tunisie depuis longtemps, continuent à élargir encore leurs investissements directs, contribuant ainsi à la croissance et à l'emploi en Tunisie.

L'Allemagne, soulignera Maassen-Krupke, est un des premiers partenaires commerciaux de la Tunisie. Le volume du commerce entre nos deux pays s'élève à plus de 4 milliards d'euros. Elle est aussi un des premiers investisseurs en Tunisie. Les entreprises allemandes représentent plus de 90.000 emplois en Tunisie.

Des deux côtés, on bénéficie de la proximité géographique, particulièrement dans le contexte du 'nearshoring'. Et de conclure : *«50 ans de Van Laack Tunisie : un demi-siècle. Cet anniversaire montre aujourd'hui tout le bénéfice qu'on peut tirer de s'engager durablement, avec conviction et compréhension, les uns pour les autres. Cela s'applique à l'engagement public, à la gestion des sociétés privées ainsi qu'aux bonnes relations entre nos deux pays et au maintien de contacts personnels amicaux entre les Allemands et les Tunisiens.»*

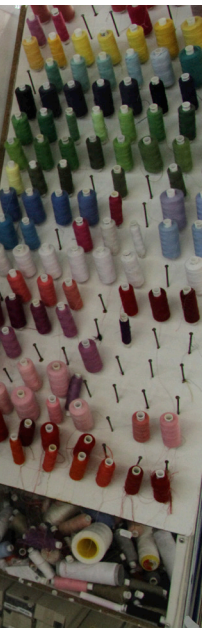

Expo Osaka 2025

La Tunisie en pleine résonance

OSAKA, KANSAI, JAPAN
EXPO
2025

Le monde se donne rendez-vous dès le 13 avril prochain à Osaka, à la faveur de l'exposition universelle qui s'y tiendra, six mois durant, jusqu'au 13 octobre 2025. Plus de 161 pays et organisations, dont la Tunisie, recevront près de 28 millions de visiteurs. Après Dubaï en 2020 (en 2021), et avant Riyad en 2030, Osaka rivalisera en attractions, innovations et échanges. Le thème choisi est une invitation à la découverte et à l'interrogation : «Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain». Il entend répondre à une question simple : «Qu'est-ce qu'un mode de vie heureux?» Sauver des vies, inspirer des vies, connecter des vies : la thématique trouve toute son importance.

Ce n'est pas la première fois qu'Osaka accueille une exposition universelle. Elle l'avait déjà organisée en 1970, mais l'édition 2025 s'annonce d'une tout autre dimension.

Des centaines de Tunisiens établis à Osaka

Fidèle à une longue tradition, la Tunisie y participera activement. Troisième plus grande ville du Japon, après Tokyo et Yokohama, avec 2.7 millions d'habitants, Osaka, capitale de la région du Kansai, est le berceau du boom industriel et technologique. Elle compte plus de 30.000 entreprises de renom, dont notamment Sharp, Panasonic, Sumitomo, Saraya, etc. assurant 21% des exportations du Japon. La région accueille plusieurs centaines de ressortissants tunisiens, pour la plupart des cadres supérieurs, des chercheurs et autres compétences de haut niveau. Tout récemment, la Tunisie y a nommé un consul honoraire, portant son choix sur Ittoku Saraya, vice-président du grand groupe familial Saraya, qui a par ailleurs lancé des projets industriels en Tunisie.

Le talent croisé du duo Mourad Zoghlami et Mariam Chaieb

Outre un pavillon national, la Tunisie prévoit une série de manifestations diverses pour faire connaître les multiples richesses du pays et ses potentialités. Le concours d'idées pour développer le concept scénographique et concevoir le parcours des visiteurs pour le pavillon national dans l'espace d'exposition «Sauver des vies» et sur le thème «Partenariat en innovation, sciences et technologies pour sauver des vies», avait été lancé en collaboration avec l'Ordre des architectes de Tunisie. C'est le projet intitulé «Résonance», conçu par l'architecte Mourad Zoghlami, en collaboration avec l'architecte tunisienne Mariem Chaïeb Berayana, résidente au Japon, qui a été primé. Le design, souligne le Cepex, qui organise la participation tunisienne et en assure le commissariat général en la personne de son président-directeur général, Mourad Ben Hassine,

se distingue par une harmonie entre la profondeur de la civilisation et l'innovation, ainsi que par l'exploitation des technologies visuelles modernes. Ce parcours immersif débute par une façade qui accueille les visiteurs avec les senteurs du jasmin, symbole d'élégance et de pureté, longeant un tableau en mosaïque illustrant la profondeur de la civilisation et du patrimoine tunisiens. Malgré la surface limitée du pavillon tunisien (300 m²), le design, qui reflète les trois composantes centrales de la participation nationale — «Gestion et optimisation des ressources en eau», «Produits locaux sains et héritage culinaire», et «Progrès en sciences et médecine» — cherche à faire résonner la civilisation et l'histoire dans chaque recoin, et à offrir un voyage à travers le temps qui intègre la puissance du passé, la profondeur du présent et le dynamisme de l'avenir.

Mourad Zoghlami

L'architecte féru d'expositions universelles

On connaît ses œuvres sans pour autant les lui attribuer : le siège de la Bourse de Tunis, la rénovation de celui de l'Ugtt, et autres édifices, mais on découvre aussi ses talents de peintre. Comme quoi, le croquis mène à tout. Mourad Zoghlami est aussi un passionné des expositions universelles. C'est là, depuis la première édition en 1851 à Londres, que l'architecture la plus éclatante s'exalte avec imagination et talent. Architecte diplômé de l'Institut technologique d'art, d'architecture et d'urbanisme de Tunis en 1995, il enchaînera des prix nationaux et de multiples distinctions. Il se distinguera à l'échelle internationale en remportant deux fois le concours de conception du Pavillon de la Tunisie à deux grandes manifestations de taille.

J'ai eu l'opportunité de remporter deux concours et de collaborer avec le Cepex pour l'Exposition universelle de Yueso en Corée du Sud en 2012, puis celle de Milan en 2018. Après ces deux expériences enrichissantes, je pensais me concentrer sur d'autres projets, mais lorsque Mariam Chaieb, basée à Tokyo, m'a contacté pour me proposer de concourir ensemble pour Osaka 2025, j'ai été séduit par son enthousiasme. Nous ne nous connaissions pas avant, mais après une première rencontre à Tunis, j'ai vite compris que nous partagions la même passion pour l'architecture et le design. Le fait qu'elle soit installée au Japon est un atout majeur pour ce projet, car cela facilite grandement le suivi et le contrôle des travaux sur place.

Quelle a été votre contribution ?

Ma contribution a été de donner vie à l'idée principale du projet. Pour moi, l'idée est l'âme de toute création architecturale. Un concept fort et pertinent est indispensable pour donner du sens au pavillon et assurer sa cohérence. Mon rôle a donc été de structurer l'ensemble autour de ce fil conducteur, pour créer une expérience unique et marquante. L'étroite collaboration et les échanges avec Mariam, qui connaît bien les habitudes et les exigences des Japonais, nous ont permis de perfectionner la fonctionnalité et le concept du projet.
Quelles sont les prochaines étapes ?
Nous sommes actuellement en train de travailler sur le projet d'exécution et de décoration pour lancer l'appel d'offres et sélectionner l'entreprise qui construira le pavillon, tous lots confondus. Ensuite, nous passerons à la phase de sélection d'un cinéaste et réalisateur pour la création du contenu à projeter et le mapping.

Résonance

«Dans notre pavillon, nous célébrons le concept japonais du "ma", cet intervalle entre temps et espace, rappelant la "Skifa" des maisons de la médina, souligne la présentation. Tous deux incarnent une pause entre deux moments, un lieu de transition, un passage vers l'autre rive. Un endroit où passé et futur se rencontrent dans une harmonie silencieuse.

Le pavillon a été conçu en quatre entités contrastées et complémentaires:

L'Écho : dès le seuil, les sons prennent le vide. Les visages de Carthage émergent des ombres d'un passé révolu, des masques anciens aux regards perçants, silencieux spectateurs de notre époque troublée. Ils dansent dans l'éther, témoins muets de nos erreurs et triomphes. Des hologrammes impressionnants flottent dans l'air, des masques aux multiples expressions se moquant et nous jugeant, éclairés par une lumière hypnotique.

L'Élan : dans la pénombre de ce passage étroit et inspirant, chaque pas est une découverte, chaque souffle une prise de conscience. L'oasis à étages vous accueille avec le doux murmure de l'eau qui coule. L'eau, précieuse depuis l'Antiquité, révèle ses secrets de gestion intelligente. Chaque goutte, une promesse pour l'avenir.

L'Éveil : enfin, vous émergez dans le cube de l'espoir, un espace blanc immaculé, baigné de lumière et rempli de possibilités. La résilience, la renaissance, la science et les partenariats se croisent dans ce lieu. Ici, les forces s'unissent pour bâtir un monde meilleur, éclairé par l'espoir retrouvé.

L'Essence : en quittant le cube de l'Éveil, les visiteurs pénètrent dans un sanctuaire où chaque pas devient une invitation à l'éveil des sens. Le temps semble suspendu, offrant une immersion totale dans un univers où matières, textures et couleurs se révèlent dans toute leur splendeur écologique et naturelle, célébrant l'artisanat tunisien. Chaque objet exposé est une oeuvre d'art à part entière, porteur d'une histoire riche et vibrante. Une grande mosaïque d'un olivier centenaire dialogue avec la poterie de Sejnane, aux motifs intemporels. Des objets en cuivre martelé scintillent sous une lumière sophistiquée, révélant des reflets chatoyants.

Les visiteurs peuvent toucher et admirer des tapis berbères aux motifs envoûtants, des pièces de jonc tressé qui témoignent d'un savoir-faire inégalé. L'éclairage délicat met en valeur chaque détail, chaque forme, chaque nuance de couleur.

Dans cet espace de déambulation, les visiteurs se rassemblent autour d'une grande « Mida » majestueuse en bois d'olivier, partageant un repas de plats typiques tunisiens. Les saveurs authentiques, issues de recettes ancestrales, se mêlent à des pratiques culinaires respectueuses de l'environnement. Ce moment de partage est une célébration des sens, une invitation à découvrir une cuisine saine et écologique.

Avant de quitter le pavillon, chaque visiteur reçoit une miniature d'un masque carthaginois, porteur de mystères et de sagesse millénaires. Ce masque résonnera comme un écho du passé, gravant dans l'esprit du visiteur les secrets et la richesse intemporelle de notre chère Tunisie.»

Mariam Chaieb

La plus japonaise des architectes tunisiens

Pas facile de s'installer au Japon et de prendre pied dans l'univers des architectes. Mariam Chaieb commence à s'y faire une place, grâce à une fusion de savoir-faire internationaux et une quête incessante d'innovation. Diplômée de l'École nationale d'architecture et d'urbanisme, elle étoffera son expérience par une série de stages dans de grands cabinets en France, alternés avec des formations spécialisées. Sans hésiter, elle fera, en 2021, un saut audacieux à Tokyo où elle intègre l'agence Kyodo Sekkei Co. Ltd, puis se frayera son propre chemin… qui la mènera sur la voie de l'Exposition universelle d'Osaka 2025, avec Mourad Zoghlami.

Le destin m'a conduite au Japon après plusieurs années de travail à Paris. Mon parcours m'a amenée ici avec mon partenaire, et j'ai rapidement compris que ce pays, bien que fascinant, n'est pas fait pour tout le monde. La concurrence est intense, le rythme de vie effréné, la langue complexe, et les différences culturelles majeures nécessitent une véritable adaptation.

La tâche est-elle facile ?

Le Japon est un défi quotidien.

L'adaptation à la situation géographique, à la culture du travail et à la langue demande beaucoup de persévérance. Mais c'est également un environnement incroyablement enrichissant, surtout pour quelqu'un qui souhaite se dépasser.

Quels sont actuellement les grands projets sur lesquels vous travaillez ?

Actuellement, mon projet phare est le Pavillon de la Tunisie pour Osaka 2025. Ce projet est à la fois complexe et exigeant, notamment en raison des délais serrés et des nombreux défis techniques et culturels. En parallèle, je travaille sur plusieurs projets d'hôtellerie, notamment en Indonésie et à Tokyo.

Comment avez-vous bâti ce partenariat avec Mourad Zoghlami ?

C'est un projet qui nécessite une collaboration entre un architecte tunisien expérimenté et un confrère consultant au Japon. J'ai immédiatement pensé à Mourad Zoghlami, qui jouit d'une longue expérience. Je l'ai contacté et nous avons formé équipe. Il est l'architecte mandataire, tandis que je travaille en tant qu'architecte consultante associée, basée au Japon. Mes principales tâches incluent le conseil en conception, la coordination locale au Japon, l'implémentation sur site, la supervision des travaux, ainsi que la logistique et la communication.

Il s'agit à présent de développer les plans techniques en étroite collaboration avec l'équipe en Tunisie. Une fois ces plans finalisés, les appels d'offres seront lancés et nous entrerons dans une phase décisive exigeant un suivi attentif.

La Tunisie aura un pavillon merveilleux, j'en suis persuadée.

VIENT DE PARAÎTRE

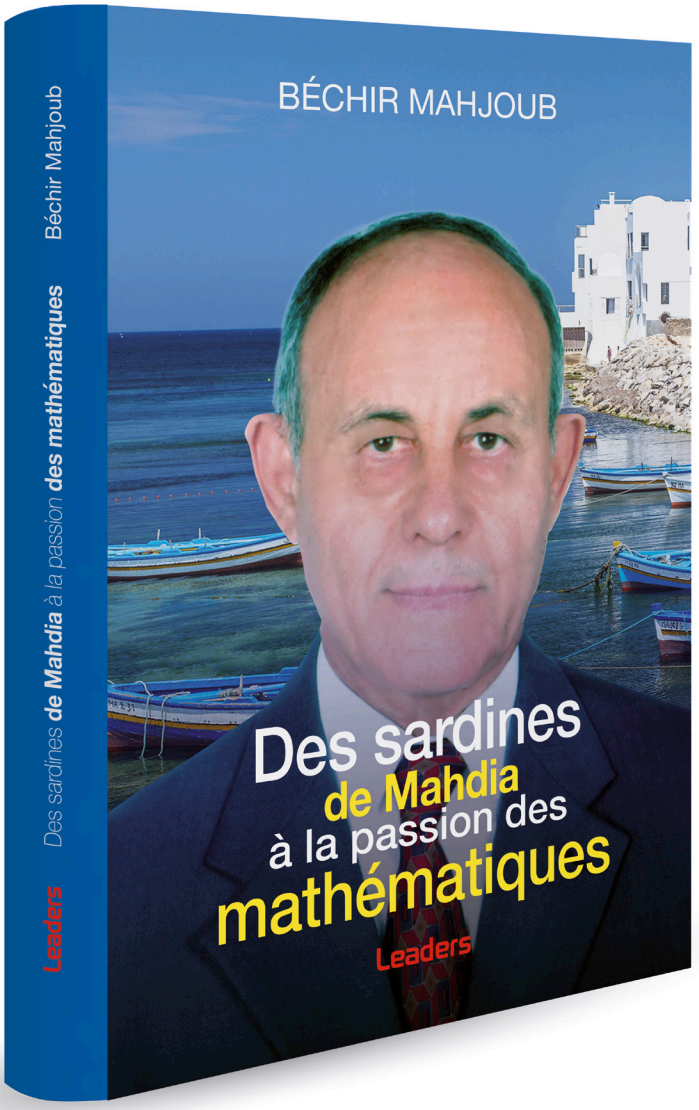

Béchir Mahjoub

Des sardines de Mahdia à la passion des mathématiques

Bon de commande

Nombre d'exemplaires ..... **x 40 DT Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn

Le fruit du Dragon à la conquête du monde

Tout est étonnant chez la pitaya ou fruit du dragon. Son nom un peu bizarre évoque l'Asie avec ses mystères. Sa forme élégante et étonnante, avec ses écailles, rappelle celle d'un œuf d'autruche. Ses couleurs criardes (rouge, rose ou jaune) intriguent. Fruit étrange, le fruit du dragon ne ressemble à nul autre. Un fruit tropical, emblématique de l'exotisme asiatique.

• **Par Ridha Bergaoui**

Son goût original et ses bienfaits représentent des atouts importants qui justifient son adoption par de nombreux consommateurs à la recherche de nouvelles saveurs et soucieux de leur ligne et de leur santé. La pitaya est tendance, le fruit est devenu partout connu et populaire.

Un fruit en plein essor

Originaire d'Amérique Latine (sud du Mexique, Guatemala et Salvador), la pitaya ou pitahaya (fruit écaillé) a été introduit, au 19e siècle, au Vietnam par des colons où il a connu un grand essor. Les Vietnamiens lui ont donné ses lettres de noblesse et l'ont appelé fruit du dragon, en raison des formes sinueuses de l'arbre qui rappelle celle du dragon présent en force dans la mythologique asiatique. Le Vietnam est actuellement le premier pays producteur et exportateur au monde (plus de 50% de la production mondiale). La surface cultivée est d'environ 55 000 ha, les variétés rouges à chair

blanche représentent 95% de la production.

En raison de la demande de plus en plus croissante et des prix très attractifs, d'autres pays se sont mis à cultiver la pitaya aussi bien aux Etats-Unis, en Asie (Chine, Indonésie), en Australie, en Espagne, en Turquie et également chez nos voisins algériens et marocains. En Tunisie, la pitaya a été introduite depuis 2015 et commence à faire ses premiers pas.

On distingue essentiellement trois types de fruits, chaque type de pitaya a son goût particulier. La rouge, avec la chair blanche (du nom latin *Hylocereus undatus*), est la plus répandue, son goût rappelle la poire, le melon ou le kiwi. La pitaya à peau rouge et à chair rouge à violet ou pitaya sanguine (*Hylocereus costaricensis*), généralement de taille plus réduite, est la plus sucrée. Elle évoque la framboise ou la fraise. La pitaya jaune (*Hylocereus megalanthus ou Selenicereus megalanthus à cause de ses fleurs géantes*) a un goût parfumé de vanille. A l'intérieur de ces 3 types de pitaya, les agronomes ont sélectionné plusieurs variétés de poids, de caractéristiques et de période de fructification différentes (pour avoir des fruits toute l'année). Des variétés résistantes à la sécheresse, nécessitant moins d'eau, plus résistantes aux parasites, plus sucrées et plus délicieuses ont été sélectionnées. Des variétés autogames, ne nécessitant aucune intervention pour la pollinisation, ont été également obtenues.

La pitaya, un fruit plein de qualités

Quoique la pitaya soit un cactus, ses fruits ne comportent cependant pas d'épines. Le fruit du dragon a une teneur élevée en eau, en vitamines (surtout C), en minéraux (magnésium, fer) et en polyphénols. Il favorise la digestion, renforce le système immunitaire, possède des propriétés anti-inflammatoires, anti-oxydantes et détoxifiantes. Il améliore la santé cardiovasculaire, prévient le cancer et aide à réguler l'hyperglycémie et l'hypertension artérielle. Sa richesse en fibres et sa faible teneur en calories en font un excellent allié régime et minceur.

La pitaya se mange de préférence comme un fruit frais et nature. Il suffit soit d'enlever la peau et de le déguster en coupant la pulpe en petits morceaux ou à la cuillère (sa chair étant tendre). Le consommer de préférence après un petit séjour au réfrigérateur où il devient encore plus doux et délicieux. On peut également le consommer en salade de fruits. Le fruit vidé de son contenu, avec sa peau très colorée et décorative, peut servir comme coupelle pour la salade ou tout autre plat. Il peut être consommé en jus ou en smoothie. Le fruit du dragon est utilisé pour la fabrication de glaces et sorbets. Il peut accompagner de la viande ou du poisson. Il peut servir également comme colorant naturel. La chair est parsemée de nombreuses petites graines noires, de la taille des graines de sésame, comestibles et bénéfiques pour la santé.

Le poids du fruit est très variable et peut aller de 200 à 900 grammes en fonction de la variété et également des conditions de culture, en particulier la pollinisation des fleurs. Une pollinisation adéquate entraîne le développement de nombreuses graines

à l'intérieur, un fruit plus gros et plus délicieux.

Pour bénéficier pleinement de son goût et sa saveur exceptionnelle, il faut que le fruit soit bien mûr et d'une variété intéressante connue pour ses qualités gustatives. Un bon pitaya est très rafraîchissant et a un goût sucré. A l'hémisphère nord, la saison de récolte des fruits se situe de juillet à octobre. Le fruit est non climactérique (ne continue pas à mûrir après récolte), il doit être récolté bien mûr. Il est un peu fragile et peut être conservé quelques jours au frigo.

S'agissant d'un fruit exotique dont la culture nécessite beaucoup de soins et d'attention, le prix du fruit est relativement cher. L'investissement initial est important et la fécondation est plutôt manuelle. Il fait partie des fruits les plus chers. En Europe, il faut compter en moyenne 20 euros/kg. En Tunisie, on peut le trouver presque au même prix.

La culture de la pitaya

La pitaya est un cactus du genre Hylocereus. C'est une plante rustique qui supporte bien les fortes chaleurs et qui possède de bonnes capacités d'adaptation. En Tunisie, les conditions pédolo-climatiques pour sa culture sont très favorables. On trouve la pitaya dans les jardins, il s'agit toutefois de plantes ornementales décoratives pour ses magnifiques fleurs mais ne donnent pas de fruits.

La pitaya craint l'excès d'eau mais nécessite toutefois un complément d'irrigation, surtout en été. Elle craint les rayons solaires directs et doit être conduite en serres ou sous combrière. C'est un cactus grimpant, peu épineux, à rameaux triangulaires. Son port allongé nécessite la mise en place de tuteurs de 1 à 1,5 m de hauteur (en bois ou

métalliques) pour soutenir, attacher la plante et faciliter les travaux d'entretien (taille, traitement, irrigation, fertilisation…) et de récolte. En culture intensive, la pitaya peut être cultivée avec des densités élevées en lignes espacées de 2 à 3m et 3 à 4 m entre les plants. C'est l'une des cultures fruitières les plus économes en eau. On irrigue tous les deux semaines de préférence en goutte-à-goutte. Ne pas irriguer durant la période de floraison pour éviter la chute des fleurs.

Sa multiplication est très facile et se fait essentiellement par boutures mais également par graines. La plante entre en production après 2 ou 3 ans. Une taille régulière est nécessaire pour favoriser la croissance et la production des fruits.

Les fleurs de la pitaya sont très grandes, blanches, très décoratives, s'ouvrent la nuit et sont éphémères. La floraison se fait en plusieurs vagues à partir du mois de juin. Le fruit est prêt 30 jours après la pollinisation. De la pollinisation dépend la production des fruits. Les variétés sont auto-incompatibles et la fécondation est croisée. Dans son pays d'origine, la fécondation des fleurs se fait grâce aux chauves-souris ou à certains types de papillons nocturnes. Les abeilles ne sont d'aucun secours du fait de la taille imposante des fleurs.

On procède généralement à la pollinisation manuelle, tard le soir, au pinceau en prélevant du pollen d'une fleur et en le déposant sur le pistil des fleurs compatibles. Le pollen peut se conserver au frigo 3 ou 4 jours, éviter toutefois le contact avec l'eau. Il existe de nos jours des variétés autopollinisantes qui ne nécessitent pas d'intervention manuelle.

Un pied peut produire jusqu'à 50 fruits/an, soit de 20 à 35 kg. Le rendement moyen peut varier de 16 à 30 tonnes/

ha en fonction de la densité, des conditions de culture, de l'entretien et l'âge de la plantation. La plantation peut produire de 6 à 12 ans. La récolte est manuelle et se fait au sécateur.

La pitaya a peu de bio-agresseurs et nécessite très peu d'interventions phytosanitaires. Sa culture en mode biologique est facile.

D'énormes progrès ont été réalisés ces dernières années pour la maîtrise de la culture de la pitaya du point de vue du rendement, de la fécondation et de la qualités du fruit. Les coûts de revient ne cessent de diminuer et celui de vente également. Certains pensent que le fruit du dragon passera bientôt du statut d'un fruit cher, de luxe à un fruit de grande consommation, à la portée de tous, autant que la banane, le kiwi ou l'ananas.

Perspectives de la culture en Tunisie

Culture nouvelle, prometteuse, le fruit du dragon est de plus en plus apprécié et demandé partout par le consommateur. En Tunisie, son prix relativement très cher (vu le faible pouvoir d'achat du consommateur moyen) risque de représenter un frein au développement de cette culture. Il existe cependant un marché de niche auprès des restaurants touristiques ou lors des occasions exceptionnelles. Il peut représenter un marché intéressant pour les pâtissiers glaciers. L'exportation est également un créneau intéressant, surtout en raison d'une demande importante, de la proximité avec les marchés européens et sa disponibilité à partir du mois de septembre. Les fruits en mode biologique sont tendance et très demandés.

Son besoin limité en eau et sa résistance à la sécheresse en font une espèce intéressante dans un contexte de réchauffement climatique et de stress hydrique. Le marché du fruit du dragon connaît une croissance rapide, en raison de la demande croissante. Sa culture peut entrer dans le cadre de la

diversification des revenus des agriculteurs et des exportations.

Le développement de la culture de la pitaya en Tunisie serait intéressant moyennant un bon encadrement des agriculteurs et une organisation sous forme d'associations ou de coopératives… pour surmonter plus facilement les difficultés de production et d'écoulement. Il ne suffit pas de produire mais il faut vendre pour survivre et se développer. Un accompagnement et un soutien des agriculteurs sont souhaitables. La recherche pour le choix des variétés les plus adaptées et la mise au point d'itinéraires techniques, avec les volets pollinisation, fécondation et qualité du fruit, est recommandée.

Pour ceux qui veulent se lancer dans cette culture, comme pour ceux qui désirent goûter le fruit du dragon, attention aux arnaques et aux profiteurs qui vendent n'importe quoi au prix fort. Surtout, acheter de chez une personne connue et de confiance.

mg

أكثر من 140 سنة

يفرّح قلبك كل يوم

من عام 1883

50 سنة قضية بك ش

50 MONTRES CONNECTÉES

50 TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

من 28 سبتمبر إلى 16 نوفمبر 2024

في عيد ميلاد mg 141

حفّالي خمسين يوم

و خمسين رابح كل يوم

1000 BONS D'ACHAT بقيمة 100 دينار

1500 CHARIOTS بك ش

5 شيكات على بياض

عدّي الكارطة وإلا L'appli في الكاسة

*Photos non contractuelles. Jeu sans obligation d'achat. Le règlement du jeu est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande par écrit à : Magasin Général, 29 rue Kamel Ataturk, 1001 Tunis.En indiquant son nom, prénom et adresse.
Le règlement du jeu est déposé chez Maître Larradh Zohra, Notaire et Maître Saidi Abdelwahed Huissier de justice sis à 26 bis rue Bellevue El Ouardia Tunis.

Ali Baklouti

Parcours d'un mathématicien et d'un académicien de talent

• **Par Dr Sadok Kallel**

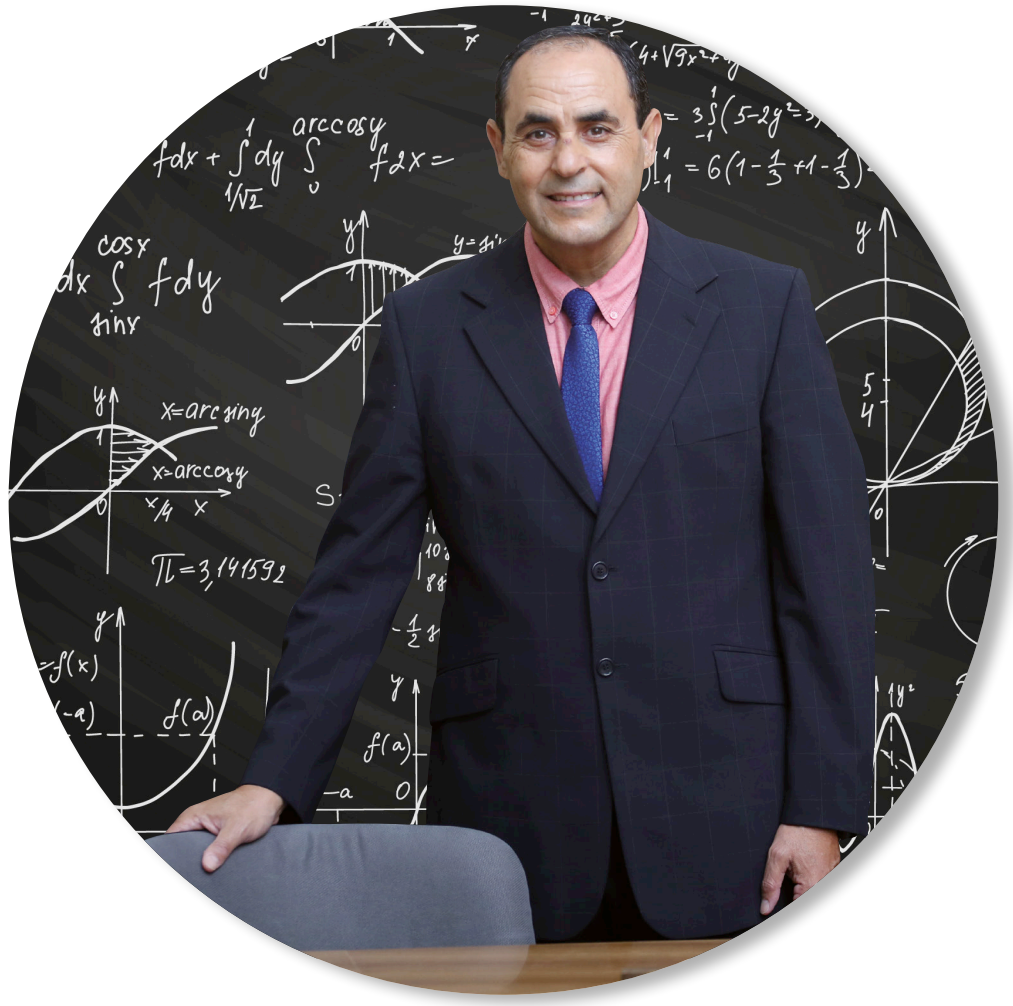

L'école mathématique tunisienne nous a toujours agréablement surpris, et ce depuis longtemps. Ali Baklouti fait partie de cette lignée de mathématiciens tunisiens qui honorent leur pays par leurs travaux et leur distinction. Après avoir reçu le prix AMU-Pacom de l'Union mathématique africaine en 2022, il vient d'être primé par la Royal Society britannique pour ses remarquables travaux.

Titulaire d'un doctorat obtenu avec brio en 1995 à l'Université de Metz, en France, Ali Baklouti choisit de rentrer en Tunisie pour fonder deux familles : la sienne et celle académique, à l'université de Sfax, où il dirige le laboratoire «Mathématiques appliquées et analyse harmonique» depuis plusieurs années.

Souvent, on me demande ce qu'il reste à découvrir en mathématiques. Cela m'étonne, car la production mathématique n'a jamais été aussi florissante. Plus les mathématiciens développent de théories, plus de nouvelles questions émergent, élargissant ainsi le champ des applications. C'est la nature même de la science : le savoir fait appel à davantage de savoir.

Louis Pasteur a un jour déclaré que « la chance ne sourit qu'aux esprits bien préparés ». La chance a plusieurs fois souri à Ali Baklouti. Travailleur assidu, seul ou avec ses équipes à Sfax, en France et au Japon, il a su élaborer des théories et résoudre des problèmes, avec une efficacité inhabituelle. Ses mathématiques se situent à la croisée de l'analyse et de la géométrie, étant un mélange subtil de plusieurs domaines importants des mathématiques dont la théorie de Lie, la théorie des représentations, la théorie des opérateurs et la théorie des déformations.

Pour les moins initiés, il convient d'indiquer que, depuis le XXe siècle, la géométrie s'est fortement mélangée à l'analyse et à l'algèbre, et ce dans l'objectif d'étudier et d'appréhender la structure des espaces, pour les décrire et les différencier. La géométrie différentielle par exemple a été l'outil essentiel dans l'édification de la théorie de la relativité générale au début du siècle dernier. Les «*groupes de Lie*» émergent en particulier comme étant des espaces topologiques dotés de structures algébriques sur lesquels on peut faire à la fois de l'algèbre et de l'analyse, formant un outil d'une incomparable utilité. C'est dans cet univers complexe que s'inscrivent les travaux d'Ali Baklouti.

Fort de son expérience et de son habileté, Ali Baklouti donne en 2007 un contre-exemple à la conjecture des deux mathématiciens américains Chal Benson et Gail Ratcliff sur l'existence d'un «*invariant cohomologique sur les orbites coadjointes*». Il démontre ensuite coup sur coup, en 2022 et 2023, avec H. Fujiwra et J. Ludwig, deux importantes conjectures formulées par L. Corwin et F.

Greenleaf décrétant que «*certaines algèbres d'opérateurs différentiels sur les espaces homogènes à multiplicités finies sont des algèbres de polynômes*». Plus récemment, il donne une solution complète au «*problème de Duflo*» (mathématicien français) posé en 1982. La grande difficulté à résoudre une conjecture est de pouvoir lui trouver une démonstration, si elle est vraie bien sûr. De telles démonstrations nécessitent souvent des idées tout à fait originales, et les résultats de Baklouti sont appelés à être utilisés dans une panoplie de sujets.

La fécondité des travaux de Baklouti ne se limite pas aux seules conjectures démontrées ou élaborées mais inclut ses nombreuses publications et collaborations, deux livres publiés chez les éditeurs Springer et DeGruyter, son groupe de recherche, parmi les plus dynamiques en Tunisie, et sa vingtaine d'anciens doctorants qui enseignent aujourd'hui un peu partout dans le pays et dans le monde.

Consécrations

Un premier prix international est venu consacrer la carrière d'Ali Baklouti en 2022. Il s'agit du prix AMU-PACOM de l'Union mathématique africaine (ou AMU). L'AMU est une organisation africaine dédiée au développement des mathématiques en Afrique. Elle est la plus importante du genre, et est l'équivalent africain de l'Union mathématique internationale (ou IMU), toutes les deux étant des organisations non gouvernementales, à but non lucratif, et toutes les deux œuvrant à faire progresser la recherche et l'enseignement des mathématiques à travers le monde.

L'AMU et l'IMU organisent tous les quatre ans de prestigieux congrès mathématiques avec attribution de prix pour les plus grands chercheurs du continent et du monde, respectivement. Nominé par le MIMS (l'Institut Méditerranéen des sciences mathématiques) pour le prix du congrès AMU-PACOM 2020, congrès reporté deux fois pour cause de covid, la candidature d'Ali Baklouti a été finalement primée à Brazzaville en 2022.

Tout dernièrement, en août 2024, il a été honoré d'un deuxième prix, l'«*Africa Prize*» de la Société royale britannique, anciennement connu sous le nom de «*Pfizer Award*». Ce prix, établi depuis 1958, récompense les chercheurs les plus innovants sur le continent. La cérémonie de remise des prix se tiendra l'an prochain à Londres, évènement qui sera certainement une distinction pour la Tunisie également.

Notoriété nationale

Ali Baklouti a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de la communauté mathématique et académique tunisienne. Actuellement membre de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts (Beit El Hikma), il a également été vice-président de l'Université de Sfax. Son action a permis à cette université de figurer dans le classement de Shanghai et de créer une bibliothèque virtuelle regroupant toutes ses publications, librement accessible en ligne (le lecteur est invité à découvrir ce trésor caché de l'université tunisienne).

Ancien président de la Société tunisienne de mathématiques, l'une des plus anciennes du continent, il a initié l'idée de la création d'un journal mathématique tunisien de très haut niveau. La Tunisie comptait déjà deux journaux internationaux, l'APAM (journal de la Faculté des Sciences de Tunis) et le GJM (journal du MIMS). L'idée d'Ali Baklouti était de créer un journal de prestige, miroir de la communauté mathématique tunisienne. Avec l'aval de la communauté, et l'appui décisif d'Ahmed Abbes, mathématicien tunisien de renom à l'IHES à Paris, le TJM (Tunisian Journal of Mathematics) voit le jour en 2019.

Hommage au compagnon de route

C'est avec un très grand plaisir que je rends hommage à mon collègue et ami Ali Baklouti. Nos parcours académiques se sont longtemps entremêlés. Nous avons constamment œuvré depuis 2012 au sein du MIMS, autour d'une équipe dévouée, soudée et bénévole, dans le but de développer la recherche et disséminer la culture mathématique dans le pays. Le soutien d'Ali dans le lancement du Graduate Journal of Mathematics (GJM) en 2016 m'a été d'un grand secours, et de même, nos discussions autour du TJM, encore au stade de gestation, furent nombreuses.

Ali est la figure emblématique d'un remarquable édifice mathématique en Tunisie, porté par tous nos collègues dans les labos de nos facultés des sciences et écoles. C'est également à cette communauté qu'il faut rendre hommage. La réussite d'Ali Baklouti est le reflet d'un système national de recherche qui porte ses fruits. Nous espérons que les nouvelles générations sauront reprendre le flambeau et continuer à faire briller l'excellence tunisienne dans le monde des mathématiques. Le défi est grand.

S.K.
Professeur à l'Université Américaine de Sharjah (Emirats) Chercheur affilié au Laboratoire Painlevé à l'Université de Lille (France)
Président honoraire du MIMS

VIENT DE PARAÎTRE

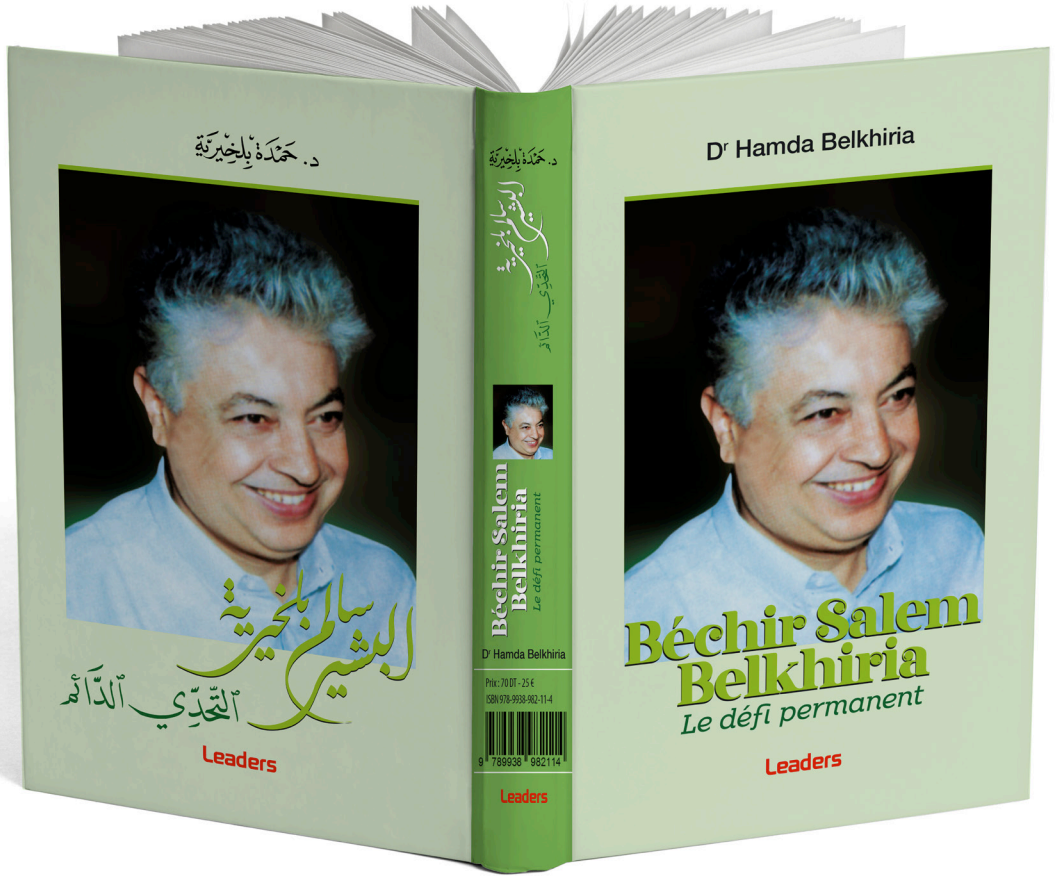

Dr Hamda Belkhiria

Béchir Salem Belkhiria

Le défi permanent

Bon de commande

Nombre d'exemplaires ..... **x 70 DT Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn

Salammbô

Quand Le Bardo fait revenir Flaubert sur ses traces à Carthage

Vous avez aimé le roman ? Vous adorerez l'exposition qui lui est consacrée à l'occasion du bicentenaire en 2021 de son auteur, Gustave Flaubert, célébré au musée national du Bardo ! Un roman au musée du Bardo ? Le visiteur en prendra l'entière ampleur en retrouvant le contexte, mais aussi les représentations, soigneusement scénarisés pour une déambulation merveilleuse. Plus qu'un roman, devenu culte, après *Madame Bovary*, c'est la méthode Flaubert qu'on appréhende dans sa démarche historique et littéraire, qui nous renseigne sur une démarche et nous replonge dans une époque punique si fondatrice de la Tunisie d'aujourd'hui.

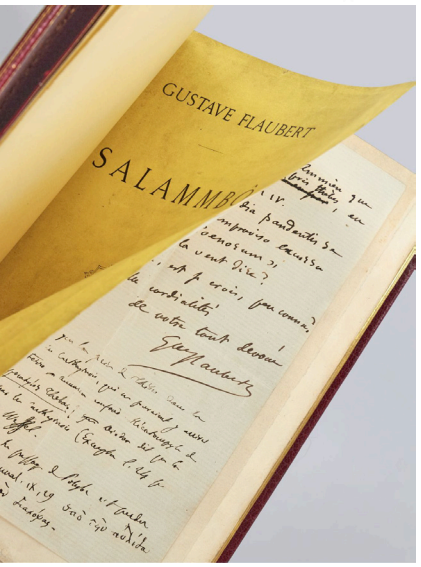

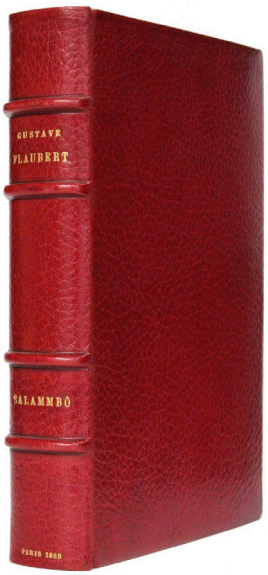

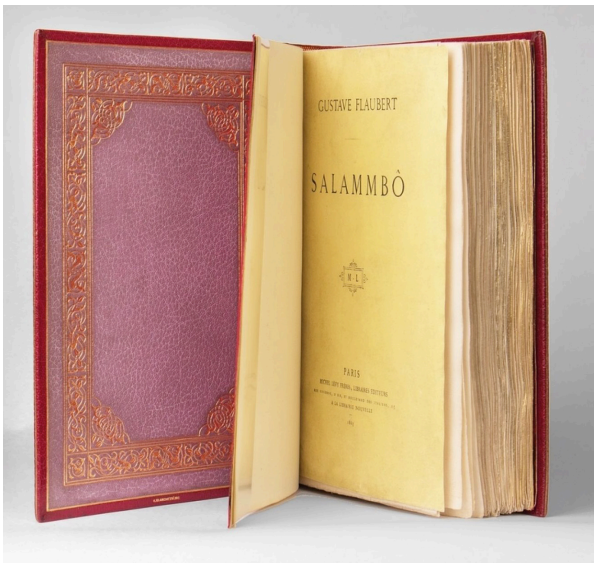

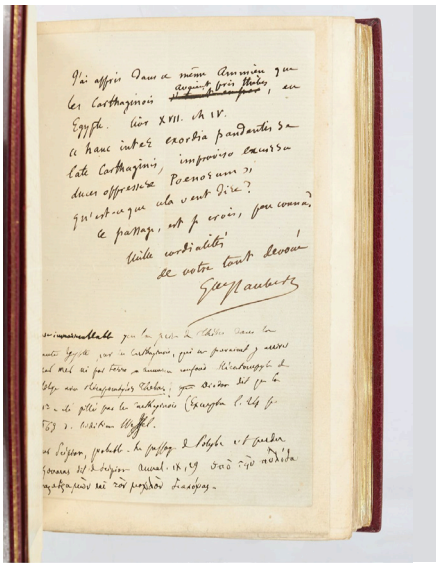

Fureur, passion et éléphants

Brièvement, rappelons que Gustave Flaubert (1821-1880), lassé du procès pour *«outrage à la morale publique»* qui lui avait été intenté, après la parution de son premier grand roman *Madame Bovary* (et qu'il avait gagné), avait décidé de changer de style et de thématique, pour s'intéresser à l'histoire et partir en voyage d'abord en Egypte, puis en Tunisie et en Algérie (avril-juin 1858). Coup de foudre, il trouvera à *«Mégara, faubourg de Carthage»* l'âme d'une passion dévorante, d'une grande fureur sentimentale, et d'une forte résistance à une oligarchie dominante qui se dénie de ses engagements vis-à-vis de plus de ses 40.000 mercenaires dévoués à ses guerres. Entre Salammbô, prêtresse de Tanit, fille d'Hannibal et Mâtho, chef des mercenaires libyens, l'idylle magique et impossible nourrira une romance non sans violence et rebondissements. La guerre des mercenaires, peu connue, est en trame de fond. Fureur, passion et éléphants : le titre est bien indiqué.

Fouinant entre archéologie et sentiments

La méthode Flaubert est fort exigeante. On ne se met pas à l'écritoire, de prime abord, pour laisser libre cours à son imagination. Même s'il s'agit d'un roman de pure inspiration, il y a tout un travail préparatoire qu'il est nécessaire d'accomplir attentivement. La facilité de la technologie autorise aujourd'hui à pianoter directement sur le clavier d'un ordinateur ou d'un smartphone, quitte à reprendre et rectifier, la qualité et la profondeur du texte en porteront les stigmates. Alors que pour Flaubert, et c'est ce qu'il nous enseigne le plus, avant d'écrire, il faut lire, lire beaucoup, se documenter, se rendre sur les lieux, humer le temps, interroger les signes, se mettre en situation.

Avant de rédiger *Salammbô*, Gustave Flaubert ne lira pas moins de 300 documents, *«vivra»* à Carthage, s'imprègnera de son temps, habitera ses légendes, observera ses acteurs, se rapprochera de ses héros et essayera de saisir l'essentiel, les émotions, les passions, les joies et les souffrances. Sur son petit calepin, il note tout, établit des croquis, dessine des formes et n'omet aucun détail, mentionnant ce qu'il ressent. Cette collecte de matériaux lui sera précieuse pour densifier son roman où, s'il ne fait figurer aucun croquis ni aucune image, il laisse à l'imaginaire de planter le décor et de construire les scènes.

C'est ce qui fera le succès de *Salammbô*. S'il change de genre, Flaubert demeure fidèle à cette touche passionnante des sentiments, des pulsions et des désirs, si bien rapportés dans *Madame Bovary*.

Restituer un contexte pour mieux appréhender le roman
Cette même démarche

d'imprégnation a été retenue pour célébrer le bicentenaire de l'auteur, en choisissant de la consacrer à sa seconde œuvre majeure. A Rouen, sa ville natale, le Musée des beaux-arts mènera alors un projet ambitieux qui sera offert aux visiteurs du 23 avril au 19 septembre 2021. Pour le faire aboutir, deux autres musées seront mis à contribution : le MUCEM à Marseille et Le Bardo à Tunis (du 24 septembre 2024 au 12 janvier 2025). Le prêt de chefs-d'œuvre archéologiques émanant du site de Carthage confèrera aux expositions de Rouen et de Marseille une dimension toute particulière. Et, dans l'autre sens, des pièces de grande valeur viendront enrichir l'exposition du Bardo qui marque le retour de Flaubert en Tunisie.

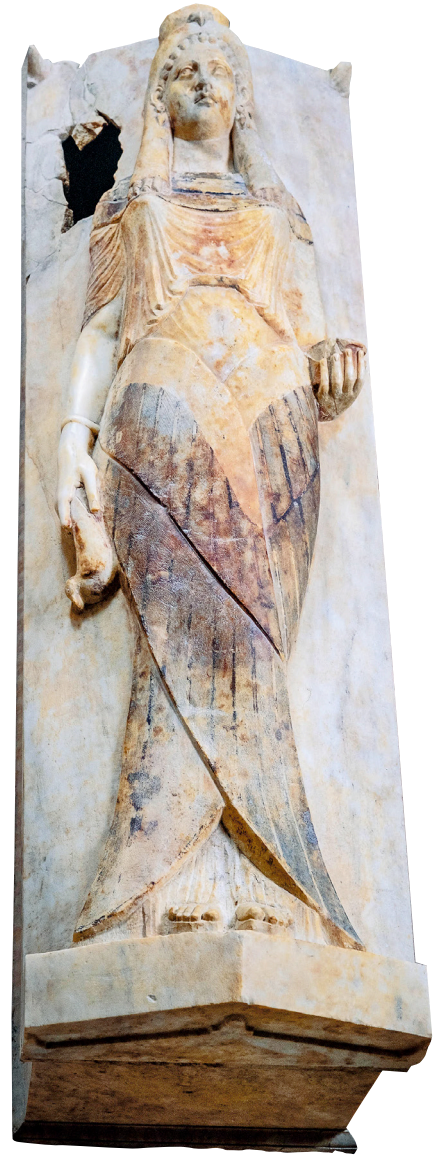

Foisonnante, la célébration au Bardo multipliera les genres entre archives personnelles de l'auteur (carnets, lettres, etc.), diverses reproductions de *Salammbô* déclinées en affiches, portraits d'actrices, livres, et autres, et surtout des pièces archéologiques inestimables. La scénographie, talentueusement conçue par l'agence Dzeta sous la direction de Mamia Taktak, sera d'une haute facture. Dans une programmation culturelle «*Autour de Salammbô*», diverses manifestations (lectures musicales, rencontres, ateliers d'écriture, réalité virtuelles…) sont proposées tout au long de l'exposition.

Dans les coulisses, se déploient Imed Ben Jerbania, commissaire de l'exposition, Jamel Hajji, qui dirige Le

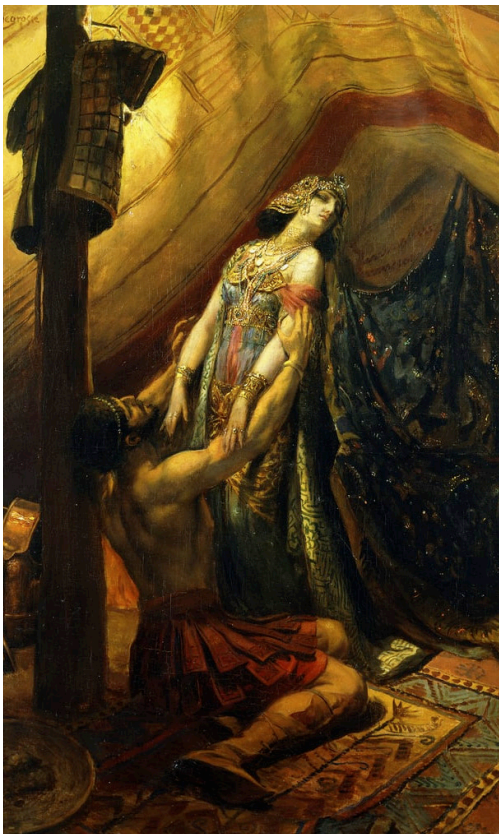

Bardo (à la tête d'une excellente équipe), et l'Institut national du patrimoine (sous la conduite de Tarek Baccouche). La synergie avec le musée des beaux-arts de Rouen et le MUCEM de Marseille est soutenue par les autorités culturelles des deux pays et de nombreux organismes partenaires. On ne s'imprègnera de toute la magie de *Salammbô* et d'un grand pan de notre histoire qu'en visitant cette magnifique exposition. Le roman ne sera plus relu comme la première fois...

Flaubert et la Tunisie précoloniale

Le voyage à Carthage

• Par Hédia Khadhar

Il semble a priori déplacé de rapprocher Flaubert et la Tunisie précoloniale car quand on parle de Flaubert et de Carthage, on pense en premier lieu à *Salammbô*[1]. Salammbô, l'héroïne créée par Flaubert, inspire écrivains et artistes de tout bord et ce, jusqu'à nos jours[2].

Tout comme pour ses contemporains, l'Orient exerce une fascination sur Flaubert depuis son enfance. Ce n'est qu'en 1850 qu'il fait avec Maxime du Camp un voyage en Egypte qui le marquera pour toujours et dont il publiera le Journal[3].

Huit ans plus tard, c'est le *Voyage en Algérie et Tunisie* qui lui donnera la force d'écrire Salammbô.

La présence de l'Histoire dans *Salammbô* a fait l'objet de nombreuses critiques[4], portant le plus souvent sur la valeur documentaire ou la capacité de révéler ce qui échappe aux historiens. L'Histoire s'inscrit dans l'œuvre en tant que thématique et poétique.

Salammbô est abordé par rapport à la découverte du monde punique. En revanche, la Régence de Tunis reste peu étudiée. Aussi, en se plaçant sur les traces de Flaubert, et en partant du Carnet de voyage numéro 10[5], la Correspondance avec ses amis et _Salammbô_, cet essai nous permet de découvrir une Histoire de la Tunisie, sorte d'ethnographie avant la lettre de la Tunisie précoloniale. Il semblerait que Flaubert préparait, en même temps que le roman antique, un autre roman sur l'Orient contemporain.

I - Le rêve d'un roman antique

1- A la recherche d'un monde barbare

C'est à Karnak, le 30 avril 1850, lors de son voyage en Egypte, que Flaubert eut l'idée d'un roman antique, où les temples et les palais étaient taillés à la dimension de colosses. Il rêvait d'un monde cruel et barbare qu'il découvre en arrivant à Thèbes : *«La première impression de Karnak est celle d'un palais de géants- les grilles en pierre qui se tiennent encore aux fenêtres donnent la mesure d'existences formidables - on se demande, en se promenant dans cette forêt de hautes colonnes, si l'on n'a pas servi là des hommes entiers enfilés à la broche comme des alouettes...»* L'idée d'un roman carthaginois perce davantage en Asie mineure lorsqu'il découvre les traces d'une civilisation phénicienne.

Dès son retour d'Orient, il abandonne son rêve oriental et antique et s'adonne de 1851 à 1856 à un *«sujet à terre»*, selon l'expression de ses amis ; il écrit alors *Madame Bovary*. Dans ce roman, il tente de ramener le roman à la vérité de la vie. Mais l'échec de Madame Bovary, le procès qui s'ensuivit, le dégoûte de plus en plus du monde moderne.

Flaubert cherche alors à se retirer hors de la civilisation pour *«ressusciter une civilisation sur laquelle on n'a rien.»* *Salammbô* naîtra de ce détournement du regard. Il veut désormais, « écrire un roman dont l'action se passera trois siècles avant J.-C., car (il) éprouve le besoin de sortir du monde moderne, où (sa) plume s'est trop trempée et qui d'ailleurs (le) fatigue autant à reproduire qu'il (le) dégoûte à voir. » S'inspirant d'une page célèbre portant sur la guerre des Mercenaires de l'Histoire de la République romaine de Michelet, il entreprend de ressusciter Carthage, la vieille cité d'Afrique détruite par les Romains en 146 avant J.-C., il choisit alors pour l'action de son futur roman la révolte contre Carthage des troupes étrangères qui l'avaient servie de 264 à 241 avant J.-C. dans sa première guerre contre Rome. Cet événement connu par un bref récit de Polybe laissait beau jeu à l'imagination de Flaubert mais nécessite une vaste recherche sur l'histoire et l'archéologie de Carthage. Durant l'hiver 1856, il lit et annote dans les bibliothèques du matin au soir plus d'une centaine de volumes. Après des mois de lectures, il commence le 1er septembre 1857 à rédiger son roman. Deux mois plus tard, il s'arrête, il ne peut pas décrire des lieux qu'il ignorait. La première version intitulée Carthage ne le satisfait pas : *«Carthage va déplorablement. Je me casse la tête pour trouver des détails et je n'en trouve pas. Que devenir ? Je suis triste comme un tombeau. Quelle sacrée idée j'ai eu là ! ...»* Il avance lentement : *«Depuis cinq mois je suis dans un état déplorable, et si j'allais toujours de ce train-là la chose ne serait pas finie dans vingt ans.»* En effet, il se rend compte que *«ce n'est pas une petite ambition que de vouloir entrer dans le cœur des hommes, quand ces hommes vivaient il y a plus de deux mille ans et dans une*

civilisation qui n'a rien d'analogue avec la nôtre.» Il avoue sur un ton désespéré : *«J'entrevois la vérité, mais elle ne me pénètre pas, l'émotion me manque».*

2 - Un voyage nécessaire

Il décide alors de se rendre sur les lieux où vécurent ses héros :*«Il faut que je fasse un voyage en Afrique. J'ai seulement besoin d'aller à Kheff (sic)et de me promener aux environs de Carthage dans un rayon d'une vingtaine de lieues, pour connaître à fond les paysages que je prétends décrire.»* Pour Flaubert, la description du réel s'impose, le voyage à Carthage est donc une étape nécessaire pour écrire son roman et trouver le ton juste. Jusque-là, il sent qu'il est *«dans le faux»* et que *«ses personnages n'ont pas dû parler comme cela.»*

Le voyage étant décidé, Flaubert part seul après un hiver où il fut préoccupé par la maladie de sa mère. En janvier, il rêve déjà de ce voyage : *«Je vais de nouveau vivre à cheval et dormir sous la tente. Quelle bonne bouffée d'air je humerai en montant, à Marseille, sur le bateau à vapeur.»*

Flaubert quitte Paris le 12 avril 1858. Le voyage dure deux mois et suit un itinéraire correspondant aux lieux où se situe l'action de son futur roman. Ce qui l'intéresse, c'est Carthage et ses environs, il veut *«visiter tous les pays dont (il)a à parler dans son bouquin.»* Il part à la recherche de lieux précis : d'abord, la topographie de Carthage encore mal connue : la Malga, Byrsa et Mégara, les deux ports, les Mappales (vieux quartier de Carthage), les citernes, l'aqueduc, le défilé de la Hache, le phare de Sidi Bou Saïd, la montagne des eaux chaudes (Hamam-lif), Utique, le Macar (la Medjerdah), Hippo-Zarite (Bizerte), la Montagne de plomb (Zaghouan), Sicca (Le Kef).

3 - Le carnet de voyage N°10

Le manuscrit original est conservé à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, carnet n°10, comprenant 77 feuillets en papier bleu avec couverture en chagrin vert foncé avec fermoir (95 sur 158 mm). L'ensemble de ces Notes sont écrites au crayon et repassées à l'encre. (Les feuillets I et 71 à 77, restés au crayon, pratiquement illisibles, sont des notes, des indications sur Smaël du Consulat, Sidi el Kitam (mosquée de ou le tombeau de Salahel), « la poudre d'or, les œufs, les oiseaux »

Depuis son retour de Carthage, de juin 1858 à avril 1862, date de la publication de *Salammbô*, Flaubert ne pensait plus qu'à son roman, il ne reprit jamais ses Notes pour les publier. L'édition du Voyage est posthume, elle est rarement publiée en dehors des œuvres complètes et de Salammbô ; de plus, toutes les éditions consultées suppriment quelques passages ainsi que les croquis de Flaubert signalés par de simples crochets.

Si Flaubert fait ce voyage littéraire, c'est pour se situer dans le temps antique afin de retrouver les paysages, les lieux, les sensations et les impressions carthaginoises pour écrire son roman

C'est dire que tout le projet de Flaubert est axé sur Carthage, alors pourquoi s'intéresser à la Régence de Tunis ?

Il n'empêche qu'il observe tout dans cette Tunisie de la Régence et décrit l'état des villes, des campagnes et rend visite à de nombreux dignitaires, fait des rencontres qu'il décrit avec détails, dresse de nombreux portraits et des scènes de vie au point d'oublier son roman. «*…Je ne pense nullement à mon roman. Je regarde le pays, voilà tout, et je m'amuse énormément…*» (lettre à Feydeau Tunis, 8 mai).

S'il est vrai qu'il voyage seul alors qu'en Egypte, il était accompagné de son ami Maxime du Camp qui photographiait tout sur son passage,

Flaubert se contente de faire quelques croquis à la main pour mémoire en ajoutant par écrit les couleurs et les formes, il fait des portraits saisissants de personnages et des scènes de vie théâtralisées.

II - Flaubert et Carthage punique

1 - Une cité oubliée

Flaubert partait à la redécouverte d'une civilisation brillante mais ô combien oubliée ! Jusqu'au 19e siècle Carthage punique était oubliée par les historiens, l'archéologie n'était qu'à ses débuts, fondée en 814 avant J.-C. par des colons phéniciens venus de Tyr, Carthage avait prospéré grâce au commerce maritime, jusqu'à devenir, au IIIe siècle avant J.-C., la cité la plus prospère de la Méditerranée. Carthage était située au fond du golfe de Tunis, sur une presqu'île, entre le lac de Tunis et une lagune salée. Elle était protégée par un mur unique du côté de la mer, triple du côté de la terre. D'autres murs séparaient la ville intérieure bâtie sur la colline fortifiée de Byrsa, le quartier de Malga à l'ouest, et le faubourg de Mégara au nord. Au pied de Byrsa s'étendaient le port de commerce et le port militaire.

Flaubert arrive à Carthage le 26 avril 1858 chargé de souvenirs livresques. Il a, en effet, longuement rêvé de Carthage en lisant les nombreux ouvrages anciens et modernes. A cette documentation historique s'ajoute une enquête archéologique dont il nous livre les sources : «*Pour la topographie de Carthage et la géographie de la région de Tunis, Appien a été mon guide. J'ai suivi, quant aux postes, l'opinion de Chateaubriand adoptée par Falbe.*» Il étudie aussi Dureau de La Malle, président d'un comité pour l'exploration de Carthage.

Toutes ces sources ne semblent pas suffire à Flaubert car les voyageurs qui parlaient de Carthage évoquaient la romaine, rarement la punique. Flaubert écrivait

à des résidents en Algérie et en Tunisie pour avoir des renseignements. C'est le sens de la lettre qu'il adressa à Jean Clogenson (cette lettre est aujourd'hui perdue, mais la réponse nous renseigne sur les questions posées par Flaubert.) Dans cette lettre, il demande à Jean Clogenson le plus de détail sur la route Tunis-Constantine. Il veut savoir s'il existe des mosaïques puniques. Il cherche des précisions sur l'architecture punique : «*D'après un plan publié par Falbe que j'ai lu et relu, on peut conjecturer que les maisons puniques étaient voûtées, couvertes de coupoles.*» A M. Rousseau, du Consulat de Tunis, il

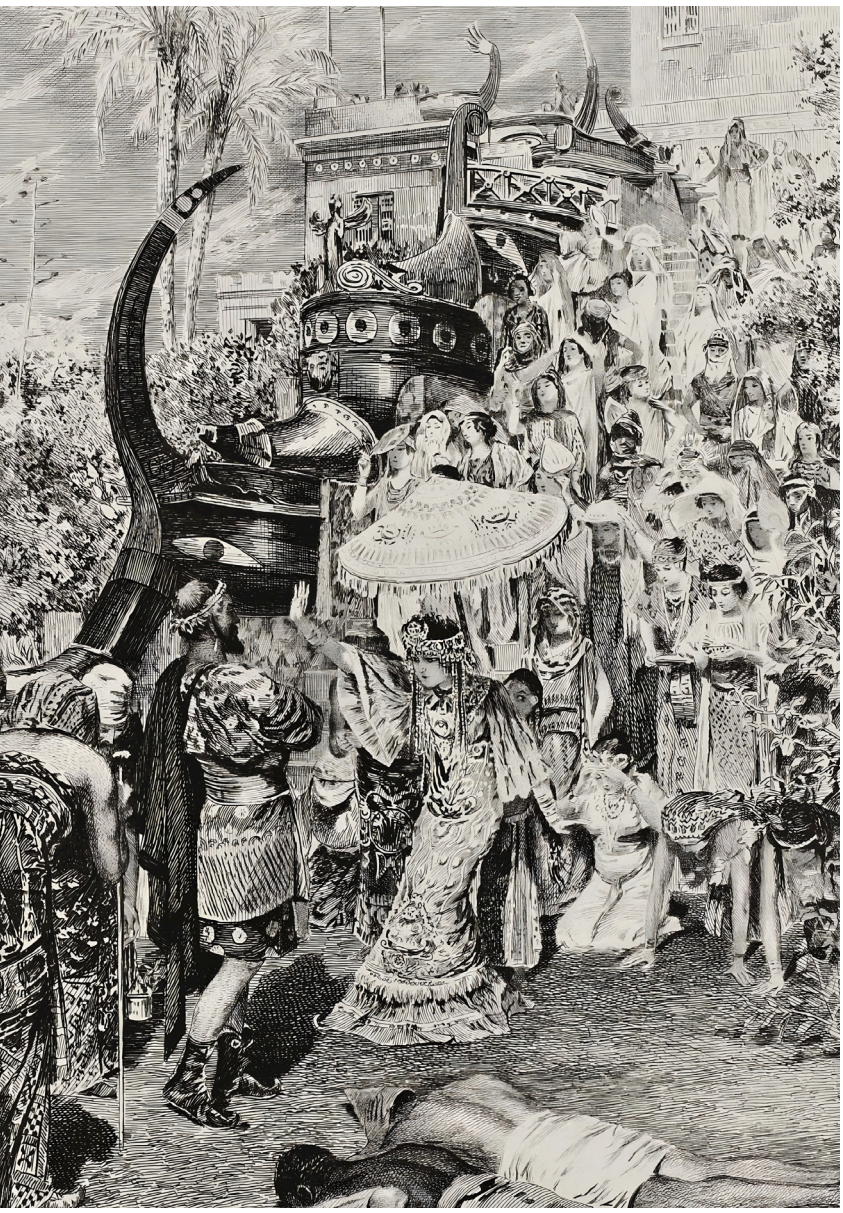

demande : «*Quel était le goût punique ? » Y a-t-il une carte de la Régence ?*» Ailleurs, dans une enveloppe portant de la main de Flaubert cette inscription : «*Notes diverses.*» se trouve une liste des étapes de Tunis au Kef, avec les villages et les ruines qu'on rencontre sur la route.

2 - Les conditions du voyage à Carthage

Flaubert voyage dans des conditions difficiles, il utilise les moyens de transport les plus divers : train, bateau, barque, diligence, cabriolet, cheval, âne, mulet. Il habite à l'Hôtel des colonies à Philippeville, l'Hôtel du Palais à Constantine, l'Hôtel de France à Tunis, l'Hôtel italien à La Marsa, mais la plupart du temps, il est sur les routes et il loge dans des lieux de fortune : un gourbi, une tente ou à la belle étoile. Flaubert est accueilli dès son arrivée par M. de Saint-Foix, Consul stagiaire de France. Au cours de son séjour, il rencontre le drogman du Consulat de France, Alphonse Rousseau. M Wood, Consul d'Angleterre, M. N. Davis, chargé de fouilles à Carthage pour le British Museum, l'abbé Bourgade et son musée de Carthage, le Baron russe de Kraff, le colonel français de Taverne, chef de mission militaire, à Bizerte, le père Jérémie. Il rencontre des juifs à l'Ariana. Il assiste à la cérémonie de l'Aïd-esseghir au palais du Bey au Bardo.

La hâte d'arriver à Carthage l'empêche de dormir sur le bateau. Le visiteur est infatigable, attentif au moindre détail. Flaubert n'a pas une minute à perdre, il s'en excuse auprès de ses amis : «*Je suis éreinté et franchement, si tu ne veux pas ma mort, n'exige pas de lettres. » Certaines péripéties de son voyage ne sont pas évoquées, on les découvre grâce à la Correspondance : « J'ai été cette semaine à Utique, et j'ai passé quatre jours entiers à Carthage pendant lesquels jours je suis resté quotidiennement entre huit et quatorze heures à cheval*».

Alors mal connue, Carthage dévoile ses secrets à Flaubert. Voilà qu'il cherche à percer l'énigme des ports en partant de la description faite par Appien du port de Carthage juste avant la destruction de la ville en 146 avant J.-C. avec une précision empruntée à Polybe, témoin oculaire du siège. Flaubert découvre deux lagunes conservant encore la situation et la forme du port de guerre et du port de commerce : «*Descendu vers le port ? Deux maisons rouges au bout, à droite. Fait le tour des deux ports ; pas une*

trace de mur autour des ports. La colline est pleine de coquelicots, au milieu des blés verts et de petites fleurs jaunes. Promenade au bord de la mer, mon cheval marche dans les flots. A quoi servaient les murs qui descendent vers la mer comme des cloisons? Restes d'une câle, d'un môle, juste en face Saint-Louis ; il devait y avoir un chemin en ligne droite pour y monter. Des coquilles, la pluie, citernes, un vieux drapé comme une statue.»

Il situe la colline de l'Acropole au centre de Byrsa, identifie la citadelle au temple d'Eshmoûn, il situe le quartier de Mégara, de la Malga, les citernes, l'aqueduc. Flaubert allait aussi à la recherche de l'énorme fortification et des deux ports. Les découvertes récentes permettent de voir ce qu'il recherchait.

Au cours de ses promenades, Flaubert décrit et compare tout ce qu'il voit. Lorsque les documents et les vestiges font défaut, il supplée par induction: «C'était sans doute là Mégara, les Mappales étaient aux terrains rouges », par ses souvenirs de voyage en Orient, et surtout par son imagination.

3 - Flaubert entre observations, émotions et sensations

Flaubert ne limite pas sa perception à l'histoire de Carthage ou au seul fait oriental, il est attentif aussi à tout ce qui lui rappelait l'Occident. En fait, il s'intéresse à tout ce qu'il voit sans parti-pris, sans indulgence en cherchant à saisir l'originalité des êtres et des choses.

D'autres paysages lui rappellent la France comme la route de Constantine bordée de saules, les montagnes basses : «*Cela ressemble au centre de la France*». En Algérie, le portrait des colons n'est pas flatteur et la situation des Arabes, couverts de haillons, le désespère. Tout ce qui lui rappelle le monde moderne l'exaspère : tel ce mobilier Empire et Restauration au palais du Bey.

Plusieurs anecdotes l'amusent : celle du nègre et du romain, celle des femmes de Polynésie, celle des femmes empuses. Tout au long du voyage, Flaubert est en extase, tout semble l'inspirer. Cependant, il éprouve un sentiment d'insécurité permanente. C'est ainsi qu'il évoque les vols, les bagarres, le père de Bogo tué, les bédouins armés. Les bêtes le dérangent, puces nombreuses plusieurs fois signalées, chiens qui aboient toute la nuit, sangliers, buffles sauvages, hyènes et surtout l'obsession du lion qui fera l'objet d'une des pages les plus célèbres de Salammbô. Mais la peur, la fatigue, les spectacles insolites ne découragent pas Flaubert, le voyage se déroule sous le signe de la joie et de la gaîté, comme le prouve les scènes de rires et de chants évoquées dans les Notes : «*accès de joie, je chante Malborough*»; ou encore dans la Correspondance, témoin cette lettre à son ami Feydeau du 8 mai 1858 : «*J'ai cette semaine été à Utique et j'ai passé quatre jours entiers à Carthage... je te regrette : tu t'amuserais, nous nous amuserions !*»

La Régence de Tunis n'est perçue qu'à travers des émotions et des sensations. S'agissant d'un carnet de route, les Notes se mêlent aux croquis et sont jetées rapidement sur le papier. En effet, comment rendre compte avec précision de ce qu'il voit. Ces Notes sont une véritable école du regard car il s'agit de fixer l'attention sur le détail, la justesse du trait et de l'image, sur la forme comme sur la couleur. Flaubert apparaît dans ses Notes comme un grand paysagiste doué d'un lyrisme descriptif. Une vive émotion apporte à la description un intense pouvoir de suggestion. Aussi l'information géographique est condensée, complétée par des croquis.

Lors de son voyage, Flaubert annote brièvement, trace des croquis qu'il agrémente de légendes, afin de saisir les paysages qu'il prétend décrire. Il cherche à enregistrer cette différence de nature entre écriture et perception. Comment, en effet, graver cette simultanéité de sons, de couleurs et d'images. Le texte n'est pas rédigé. Il jaillit spontanément par bribes, ponctué par des points et des tirets, ce qui brise la successivité des mots et remet le lecteur dans une situation où le temps et l'espace se situent sur un même plan.

Ces Notes nous remettent dans la situation du voyageur qui suit un itinéraire tracé conformément à un circuit archéologique savamment préparé. Le carnet décrit les visites des lieux et des personnes rencontrées sur un plan linéaire. Le récit cède la place à une description rédigée au présent et à la première personne. La note alterne entre la vision atemporelle de l'événement et celle du souvenir, entre l'observateur et le narrateur au moment de la rédaction. Pris par le temps, il entend donner préséance à la vision :« *A peine si j'ai le temps de prendre des notes*», écrit-il de Tunis, dans une lettre à Feydeau. Ces Notes, publiées aujourd'hui d'après le manuscrit original cherchent à reproduire le carnet de route de Flaubert dans toute sa spontanéité, avec ses abréviations, ses phrases courtes parfois elliptiques, ses croquis destinés seulement à fixer la mémoire des lieux et à saisir l'impression ou l'émotion du moment. Le voyageur consigne ses observations avec une entière liberté sans souci de liaison d'ordre ou de style à seule fin de disposer d'un aide-mémoire.

Les descriptions chromatiques ne dévoilent leur objet que par l'effet pictural qu'elles produisent. Les descriptions de paysage accordent une place au trait, à la géométrie, à la ligne. Souvent, le pictural précède chez lui l'identification des lieux: *« La terre quand il y en a, est couverte de touffes jaunes, en fleurs, pareilles à la fleur de genêt. L'eau s'est retirée ; il reste de grandes flaques sèches, couvertes de sels, cela a l'air de neige. Entre les bancs de sable de Kamart, la mer apparaît avec une brutalité inouïe, comme une plaque d'indigo, le ciel bleu en paraît pâle, le sable est blond, des mouettes volent magistralement : ça*

La Station LAC1
Passe à Agil Energy

Agil Energy

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT, UN CADRE DE VIE LUXUEUX VOUS ATTEND !

GREEN VALLEY

13 TRIPLEX DE CHARME À CHOTRANA 1, LA SOUKRA

LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR NOS TRIPLEX

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE INÉGALÉE OÙ LE CONFORT ET LE RAFFINEMENT SE REJOIGNENT HARMONIEUSEMENT. BIENVENUE DANS UN STYLE DE VIE CONTEMPORAIN D'EXCEPTION À **GREEN VALLEY** !

EL MADINA
PROMOTION IMMOBILIERE

EXPLOREZ NOS 13 TRIPLEX AUX DESIGNS DIVERS, REPRÉSENTANT L'APOGÉE DE L'ÉLÉGANCE.

98 199 702 | 29 921 009 | 29 921 011
simpar@planet.tn | www.simpar.tn

SIMPAR
ISO9001

a l'air de l'écume des vagues qui s'envole, de grands flocons blancs emportés par le vent, dans les airs». Il cherche ensuite les voies de communications ainsi que la ressemblance qui existe d'un lieu à un autre. Ainsi devant un paysage du Kef, il retrouve des montagnes qui ressemblent au Boukornine, de même que certaines ruines se ressemblent. Il trace de gros plans : *«Du plateau (où sont encore des mosaïques), à droite des citernes ; même vue, mais plus belle et plus rapprochée.»* Ainsi par le souci des « petits faits vrais » et de la familiarité naturelle de l'expression,

les Notes de voyage donnent le maximum d'illusion comme ces impressions antiques :

«Un homme en drapé comme une statue »
« Un santon comme un Dieu marin »
« Un dromadaire sur une terrasse, tournant un puits, cela devait avoir lieu à Carthage (Chameau dans les airs) Oreilles énormes, le font ressembler à une grenouille»[6].

Flaubert retourne à Croisset satisfait de son voyage: *«Je pars d'ici après-demain, et je m'en retourne en Algérie par terre, ce qui est un voyage que peu d'Européens ont exécuté. Je verrai de cette façon tout ce qu'il me faut pour Salammbô. - Je connais maintenant Carthage et les environs à fond…J'ai été très chaste dans mon voyage. Mais très gai, et d'une santé marmoréenne et rutilante.»* Dès son retour, il écrit : *«Carthage est complètement à refaire, ou plutôt à faire ; Je démolis tout. C'était absurde, impossible ! faux !»*

A son retour à Croisset, voilà ce qu'il écrit : *«Voilà trois jours passés exclusivement à dormir- mon voyage est considérablement reculé, oublié ! tout est confus dans ma tête. Je suis comme si je sortais d'un bal masqué de deux mois. Vais-je m'ennuyer ?*

Que toutes les énergies de la nature que j'ai aspirées me pénètrent et qu'elles s'exhalent dans mon livre.
A moi puissance de l'émotion plastique ! résurrection du passé à moi ! Il faut faire à travers le beau, vivant et vrai quand même. Pitié pour ma volonté, dieu des âmes ! donne-moi la force et l'espoir ![7]*»...*
(A suivre).

H.K.
Professeure émérite de l'Université de Tunis

(1) G. Flaubert, Salammbô ; Garnier Flammarion, 2021
(2) Salammbô ; Fureur ! Passion ! Eléphants ! Dossier de Presse, exposition Musée des Beaux-arts Rouen, 23 avril 2021 ; MUCEM,20 octobre 2022 ; Musée National du Bardo, Septembre 2024
(3) Gustave Flaubert ; Voyage en Egypte ; Grasset ; 1991
(4) Gisèle Séginger ; Flaubert. Une poétique de l'Histoire ; Presses universitaires de Strasbourg, 2000
Gustave Flaubert ; Histoire et politique ; Classiques Garnier; 2024
(5) Claire-Marie Delevoye ; Flaubert ; Carnet de voyage à Carthage; Presses universitaires de Rouen, 1999
(6) Carnet de voyage, op.cit., p,65
(7) Carnet de Voyage, id, p 158

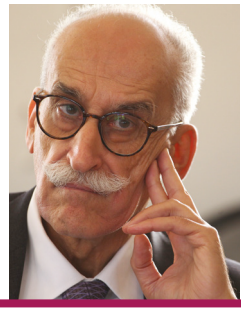

Préoccupations des beys et magistère des muftis

• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

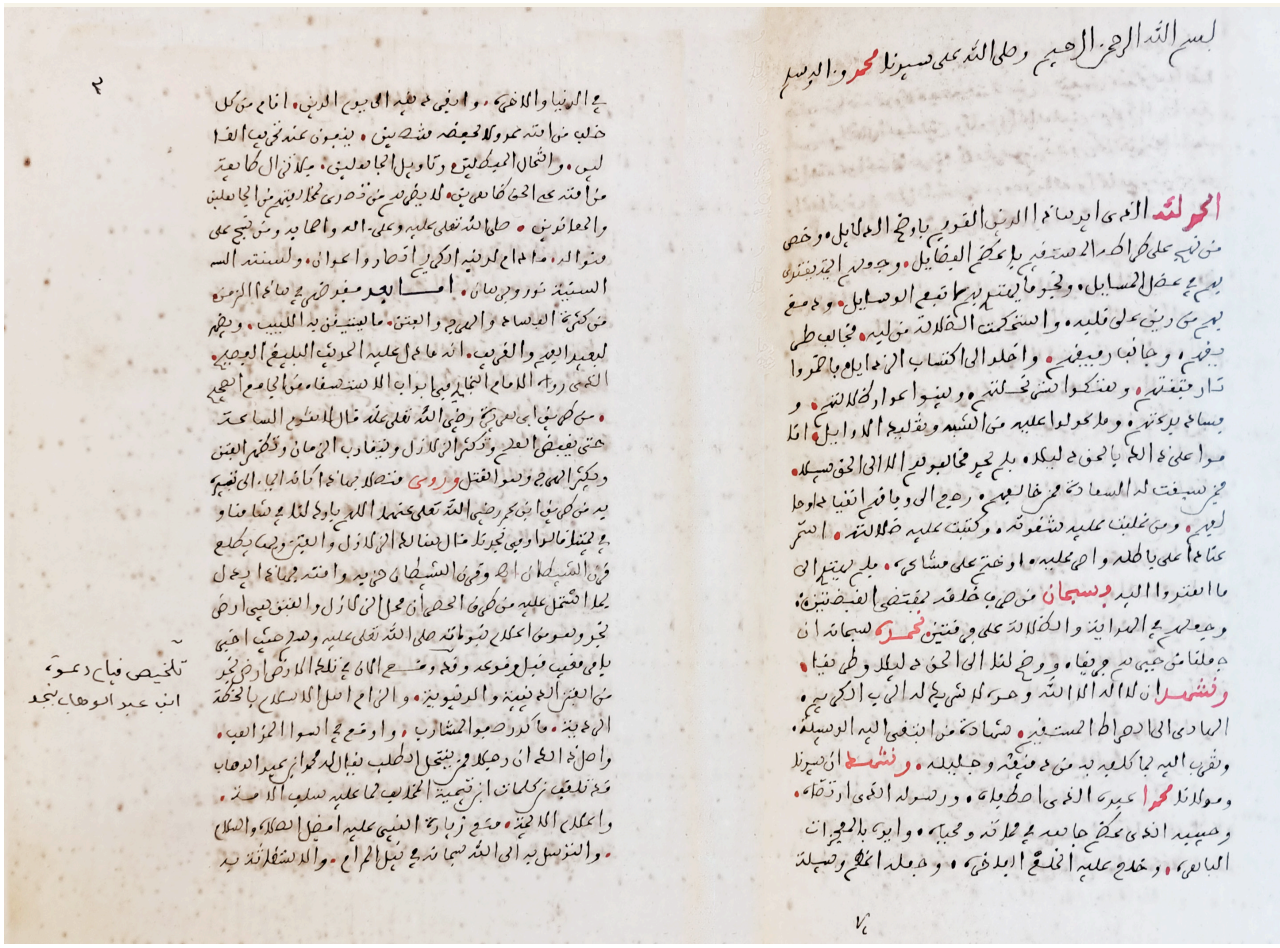

■ Les deux premières pages de la risâla du cadi et mufti Ismâ'îl Al Tamîmî réfutant la doctrine wahhâbite (fonds privé FHn 199/1697)

En diverses occasions, nous avons évoqué, ici même, les caractères généraux de l'érudition des oulémas des siècles passés, au temps de la sclérose de l'enseignement. Jusqu'en 1859, l'absence de l'imprimerie aggravait la torpeur dans laquelle se complaisaient des épigones (*muqalidûn muta'akhirûn*) figés d'admiration devant la grandeur des Anciens dont les œuvres étaient jugées indépassables.

Dans cette atmosphère– si bien analysée, au début du XXe siècle, par Mohamed- Al Tahar Ben Achour dans *Alaysa al sub'hu bi qarîb*, son essai critique de l'enseignement de la grande mosquée Zitouna -, l'essentiel des écrits consistait en fatwa-s, épîtres, gloses et surgloses sur des commentaires anciens de traités classiques. Il arrivait toutefois que l'actualité fît irruption dans la routine dont on se satisfaisait alors. Nous évoquerons plus loin comment les dignitaires religieux de Tunis furent amenés - à partir des années 1840 - à donner leur point de vue doctrinal sur les réformes politiques et judiciaires engagées par les beys. Mais la période précédente connut, elle aussi, des sollicitations de l'Etat pour justifier doctrinalement telle ou telle mesure commandée par les circonstances intérieures et extérieures.

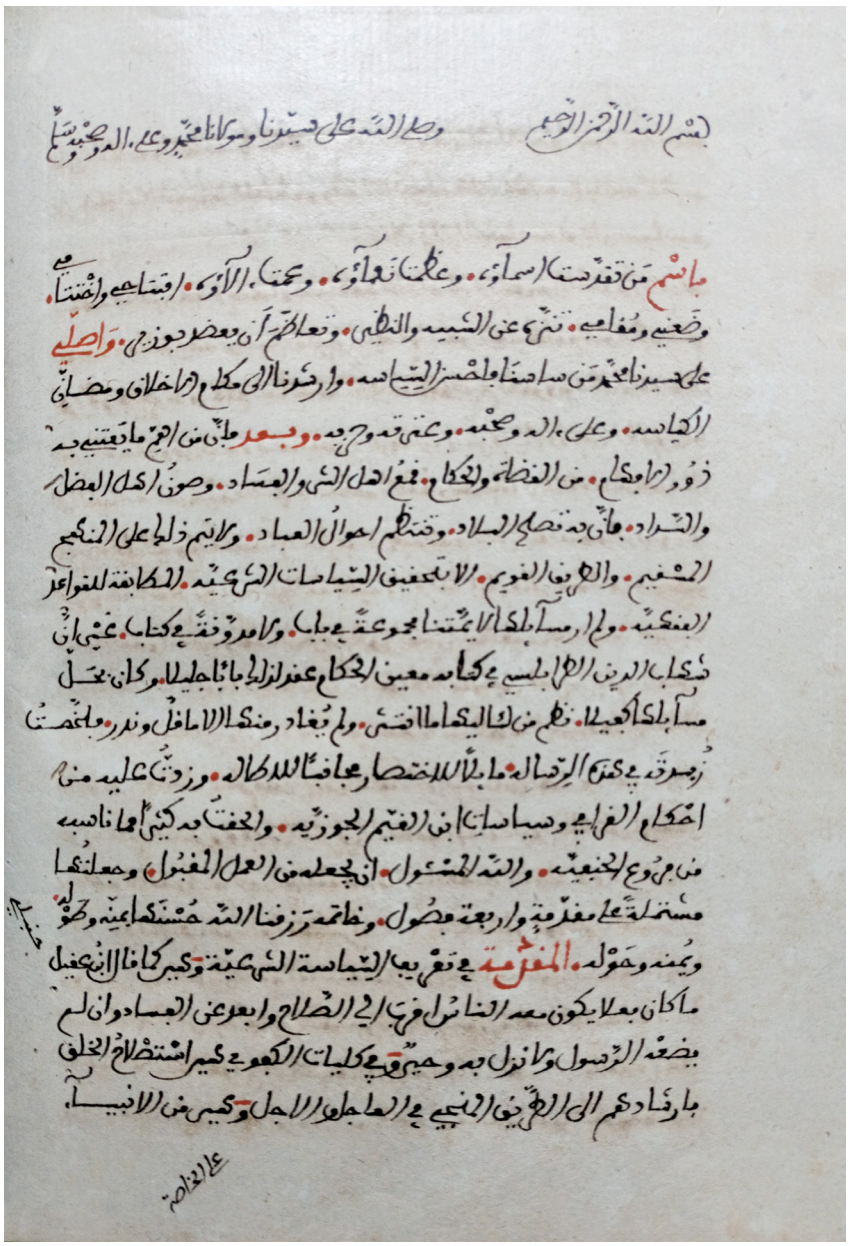

■ **Première page de la risâla du grand-mufti Mohamed Bayram sur Al siyâsa al char'iyya (fonds privé FHn 52/1569)**

Nous nous proposons de relater ici trois épisodes qui illustrent cette relation entre les préoccupations du pouvoir politique et le magistère spirituel et juridique des oulémas. Le premier se déroula à la fin du XVIIIe siècle, sous le règne du plus illustre des beys husseïnites, Hammouda Pacha (1782-1814). Ce prince avisé accéda au trône alors que le pays portait encore les stigmates des violents bouleversements qui déchirèrent – entre 1740 et 1756– la famille régnante et le pays tout entier. Certes, la stabilité avait été tant bien que mal rétablie sous le règne de son père Ali mais l'ingérence des deys d'Alger, qui avaient protégé et accueilli tour à tour les princes husseïnites et leurs cousins de la branche d'Ali Pacha, ne contribuait pas peu à entretenir les animosités encore vivaces entre les tribus partisanes des beys et celles naguère fidèles au Pacha.

Dans de telles circonstances, le bey de Tunis était appelé à assurer l'ordre par des moyens autres que ceux qu'autorisait, en principe, la stricte application de la charia. Le fait fut fréquent au cours des siècles dans un monde musulman soumis à la poigne du despotisme oriental, seul ordre politique capable de juguler les turbulences de la société, en particulier celles – parfois périlleuses - de puissantes tribus nomades.

Hammouda Pacha demanda donc au grand-mufti Mohamed b. Husseïn Bayram (m.1800) de rédiger une épître (risâla) sur une notion de droit connue dans la charia sous le nom de *al siyâsa al char'iya* ou, au pluriel, *al siyâsât al char'iya. Les auteurs classiques avaient déjà défini et justifié ce concept. Ibn Taymiyya (1263-1328), le célèbre ouléma damascain de rite hanbalite, fut le premier à rédiger un traité intitulé Al siyâsa al char'iya fî islâh al râ'î wa al*

■ Hammouda Pacha Bey (1782-1814)

■ Mhammad Pacha Bey (1855-1859)

■ Sadok Pacha Bey (1859-1882)

ra'iya dédié, semble-t-il, à un émir, mais conçu comme un *«Conseil aux souverains »* pour un gouvernement juste et conforme à la volonté divine, bien davantage qu'une approbation des pouvoirs exceptionnels. L'éminent savant que fut Henri Laoust, cité par le professeur Ahmed Abdesselem, écrit à ce propos que *« le but [d'Ibn Taymiyya] était de restaurer la loi révélée, imparfaitement appliquée, en en faisant pénétrer l'esprit et les principales dispositions dans la politique de l'Etat et de faire ainsi progressivement disparaître le divorce qui, trop souvent, séparait, dans la réalité, la doctrine et la pratique régalienne.»* (*Le traité de droit public* d'Ibn Taimiya, Beyrouth, 1948). On ne s'étonnera donc pas que cet ouvrage ne figure pas dans les sources du mufti Bayram; si tant est qu'il ait pu avoir accès à un manuscrit de cette œuvre. Ses références — toutes d'époque médiévale — sont toutefois de premier ordre, tels Ibn Qayyim al Jawziyya, Ibn Uqayl ou Al Qarafî

Le fil conducteur de l'épître est que la préoccupation majeure des gouvernants est la lutte contre les gens du mal et du dérèglement *(qam' ahl al charr wa al fasâd)* et la protection des gens de bien et de vertu. C'est de cette façon que la communauté se corrige et que l'état des personnes s'améliore. Aussi la siyâsa char'iya est-elle le moyen légitime d'y aboutir, même si tel ou tel acte décidé par le souverain ne se réfère pas à un commandement divin ou à la Sunna.

«Selon Ibn Qayyim et Ibn 'Uqayl, dit notre cheikh, *le principe selon lequel il n'y a de politique (siyâsa) légitime que celle qui s'accorde avec le droit coranique a un double sens. Si on entend par là une décision qui ne contredit pas la charia, ce principe est juste. En revanche, s'il signifie que la siyâsa n'est légitime que lorsque la prise de décision s'appuie exclusivement sur ce qui est admis par le droit canonique de manière explicite, l'affirmation est fausse »*. Par conséquent, l'émir doit être doté d'un grand esprit de discernement. Il ne doit pas se laisser tromper par les apparences. Aussi, souligne l'auteur, doit-il avoir une bonne connaissance du droit et une bonne expérience des êtres humains et de la réalité. Les attributions qui lui sont reconnues en matière de procédure d'instruction sont bien plus étendues que celles données au cadi. Ainsi, le gouvernant peut utiliser la violence physique, l'intimidation, la terreur, prendre en compte les apparences et les présomptions. Il peut également appuyer sa prise de décision sur des témoignages de gens peu honorables et sur l'opinion de ses agents concernant la réputation de l'accusé ; toutes choses interdites à la justice religieuse. Ces pouvoirs étendus étaient, à l'époque de la risâla du cheikh Bayram, ceux dont jouissaient – outre le pacha bey, bien sûr - les caïds-gouverneurs de régions et de tribus. Le postulat, si l'on peut dire socioculturel, était que seuls des moyens exorbitants étaient de nature à impressionner les populations et forcer les coupables à passer aux aveux.

Au nom du ta'zîr – c'est-à-dire l'ensemble des punitions qui, à la différence des peines légales obligatoires prévues par le Coran (had) sont laissées à la discrétion du détenteur de l'autorité - la charia accorde à celui-ci la liberté de recourir à divers sévices, à l'insulte, à l'emprisonnement, au bannissement, à la déambulation infâmante, voire à la mise à mort. Le châtiment suprême, rappelle la risâla de Bayram, est particulièrement recommandé à l'encontre des brigands, bandits de grand chemin (*ahl al hirâba*) et autres dépravés et fauteurs de troubles qui, par leur comportement criminel, sèment la division ou cherchent à propager autre chose que le Coran et la Sunna. La chose était admise par les oulémas eux-mêmes et sa licéité réaffirmée sous la plume du cheikh Bayram. La lamentation, de rigueur chez les muftis de toutes les époques, sur la *«propagation du mal et du dérèglement»* justifie même une extension des

compétences de la siyâsa char'iya. Dans ces conditions, son application ne constituait en aucune façon une innovation condamnable. L'ouvrage de notre auteur apparaît ainsi comme une justification par les magistrats religieux d'une justice exercée par le bey et ses subordonnés. Toutefois, si le docte mufti Bayram donne au bey une sorte de bénédiction de la charia dans son entreprise visant à renforcer les assises de la dynastie, cette approbation doctrinale n'était pas sans réserve. C'est ainsi que le cheikh, dépositaire de la loi islamique, ne manqua pas de rappeler– en guise d'avertissement implicite puisqu'il ne désignait personne nommément – le nécessaire retour aux textes juridiques et aux fatwas, quelles que soient les prérogatives laissées au souverain. A cet effet, Mohamed Bayram, au terme de son épître, cite un passage, glané, dit-il, au cours d'une récente lecture, selon lequel « celui qui déclare ne pas tenir compte de l'avis des imams renie le Prophète et le consensus des docteurs de la loi. Il doit se repentir et demander pardon.» Ceci est cependant tempéré, *in fine*, par la formulation d'une prière adressée à Dieu afin qu'Il apporte son soutien aux « chargés des affaires des musulmans » dans leur lutte contre les rebelles et pour la protection des victimes de l'injustice.

Un autre épisode qui illustre le rôle des oulémas dans la légitimation de la politique beylicale eut également lieu sous le règne de Hammouda Pacha. Il s'agissait de l'inquiétude de ce prince face à une menace venue du fin fond de l'Arabie : celle de la doctrine rigoriste wahhabite adoptée en 1744 par les Saoud du Nejd, en rébellion contre l'Empire ottoman. Ce mouvement fondamentaliste radical engagea ainsi le fer avec l'armée du pacha d'Egypte Muhammad-Ali, agissant au nom du sultan, de 1811 à 1818.

A partir des premières années du pacte conclu entre le prédicateur et les Saoud, des propagandistes (du'ât) furent chargés de diffuser un message de Mohamed b. Abdelwahhab (1703-1792) mettant violemment en cause le sunnisme modéré et son indulgence *«sacrilège»* à l'égard de certains usages ancestraux, pourtant admis par les autorités religieuses. Le texte apparut à Tunis à la fin du XVIIIe siècle. Il contenait un appel aux musulmans à adopter – au prix de la guerre, s'il le faut - une pratique religieuse intransigeante au prétexte d'une restauration pure et dure de l'islam des *«vertueux ancêtres»*. Face à cette menace, le bey de Tunis décida de réagir rapidement pour protéger son royaume et, à la requête du sultan son suzerain, de contribuer à la défense du Califat. Dans le cadre de cette politique, le bey demanda à deux oulémas : le cadi Omar Al Mahjoub (m.1807) et le mufti Ismâ'il Al Tamîmî (m.1832) une réfutation de cette idéologie afin que les sujets soient prévenus du danger d'une telle dérive doctrinale au sein du monde sunnite.

L'œuvre du cheikh Al Tamîmî, intitulée *Al minahu al ilâhiyya fî tams al dhalâlati al wahhâbiyya*, constitue une longue et véritable critique non seulement du wahhabisme mais, au-delà, de certaines positions, d'Ibn Taymiyya, le maître à penser de Mohamed b. Abdelwahhab. Pour plus de commodité, nous nous limiterons ici à la risâla du cheikh Al Mahjoub, plus courte, et dont le texte intégral ainsi que la lettre de Abdelwahhab figurent dans l'Ithâf d'Ahmed Ben Dhiaf (tome III, 1ère éd., 1963, pp. 60-75). Le premier reproche adressé à l'agitateur est d'avoir commis le crime de diviser la communauté et de tuer des musulmans au nom de la nouvelle doctrine. Le second est de condamner le recours –assimilé à de l'idolâtrie - des croyants à l'intercession auprès de Dieu non seulement des saints soufis mais même du Prophète. La visite aux tombeaux est, elle aussi, condamnée avec la même sévérité. «*Il*

Tunis, XXe siècle : hauts dignitaires religieux malékites et hanéfites en tenue de cérémonie, celle-là même que portaient grands-muftis, muftis et cadis dont il est question dans notre article (photo Victor Sebag, 1942)

est évident, reconnaît Al Mahjoub, que des ignorants se conduisent, par leurs excès, en idolâtres, mais c'est aux oulémas et aux bons croyants de les ramener dans le droit chemin. De toute façon, poursuit-t-il, ce n'est pas une raison pour assimiler à des infidèles que l'on peut tuer, les croyants qui, outre leur pratique canonique, sollicitent l'intercession du Prophète et des saints.»

Déniant enfin à Mohamed b. Abdelwahhab la qualité d'un mujtahid– c'est-à-dire un savant capable de renouveler le corpus doctrinal – le cheikh lui rappelle qu'il n'appartient qu'à Dieu de connaître les gens dans leur for intérieur. «*Les hommes, quel que soit le degré de leur culture et de leur érudition n'ont, ajoute-t-il, aucun moyen d'avoir la certitude si une personne qui fait la prière, le jeûne ou s'acquitte de la zakât le fait sincèrement ou simplement pour les apparences.*» Selon lui, la logique du wahhabisme, poussée à l'extrême, aboutirait à un dangereux amalgame entre musulmans et infidèles et, par conséquent, à une destruction de la communauté des croyants. Les partisans de Abdelwahhab sont déclarés ennemis politiques et doctrinaux «*et il se trouvera,* conclut-il, *des hommes capables de les écraser militairement.*»

Notons que le caractère érudit mais véhément de cette réfutation atteste, certes, une irritation personnelle car un ouléma tunisien, comme ses homologues dans tout le monde sunnite, était choqué par un rigorisme si violemment excessif; mais il exprimait aussi la crainte d'une propagation du wahhabisme et, par conséquent, d'une rupture de l'ordre politique et social fondé sur l'équilibre entre l'islam académique et celui des confréries soufies. L'épître du cheikh Omar Al Mahjoub, envoyée au Nejd, resta sans réponse mais les élites tunisiennes, nous dit Ben Dhiaf, fêtèrent la victoire de l'armée du pacha d'Egypte sur les Saoudiens-wahhabites. La prise et la destruction de leur fief, l'oasis d'Al Dar'iya, eurent lieu en 1818 et leur émir, Abdallah Ibn Saoud, conduit à Istanbul où il fut décapité en décembre de la même année.

Quant au troisième épisode important des réponses juridico-religieuses aux préoccupations de l'Etat, il eut lieu plus tard, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Le contexte, radicalement différent, se distinguait par des tentatives de modernisation et par la proclamation, en 1857, par Mhammad Pacha Bey, de la charte dite du Pacte fondamental (Ahd al Amân) puis, en 1861, par Sadok Pacha Bey, de la Constitution (Qânûn). L'Etat, soucieux de ne pas heurter la sensibilité conservatrice des populations, demanda aux dignitaires religieux de justifier doctrinalement les nouvelles décisions. Dans son préambule, le texte du Pacte précisait que les plus grands muftis de Tunis avaient été consultés afin que la réforme ne contredise pas la charia ni ne porte atteinte aux attributions de la justice religieuse. Toutefois, leur approbation, commandée par leur allégeance indéfectible au bey, fut plutôt tiède. Il y avait à cela des raisons religieuses, certes, mais aussi une méfiance face à l'intervention directe et de plus en plus ferme des consuls des puissances européennes dans la politique du Bardo. Les oulémas n'étaient pas dupes et les escadres, régulièrement présentes en rade de Tunis, achevaient de convaincre les moins avisés que, sous couvert d'encouragements à la modernisation, le but était de mettre sous tutelle l'Etat beylical au profit des intérêts étrangers.

Une commission chargée d'analyser les principes du Pacte fondamental fut créée. Elle comprenait quatre hautes autorités religieuses des rites hanéfite et malékite. Quelques jours plus tard, ces vénérables muftis demandèrent et obtinrent du bey l'autorisation de ne plus participer aux travaux de cette assemblée au motif que «*leurs fonctions étaient incompatibles avec cette activité politique*». Ils précisèrent toutefois qu'ils restaient à la disposition de la commission pour toute consultation juridique. En réalité, les oulémas n'étaient guère préparés à affronter l'épreuve des réformes. Leur formation académique, tournée exclusivement vers le patrimoine savant légué par les anciens, ne les préparait guère à une réflexion sur les transformations du siècle. En arrière-fond se trouvait l'idée maîtresse d'un corpus jugé impeccable que les épigones qu'ils étaient devaient défendre et transmettre sans y rien toucher. Aux principes, pourrait-on dire «laïcisants» de la charte de 1857 et de la constitution de 1861, les dignitaires religieux opposèrent les arguments théologiques fondés sur le Coran et la Sunna. Ainsi, l'émancipation des non-musulmans souleva-t-elle la désapprobation unanime des jurisconsultes. Un des muftis affirmait ainsi dans sa fatwa : « *Instaurer un climat de quiétude pour les Dhimmis (ta'nîs qulûb al Dhimma) est une affaire politique dont la charia ne tient pas compte».*

Toutefois, comme de coutume dans la culture sunnite classique, le ton des réponses juridiques restait très prudent, les auteurs soulignant qu'ils n'émettaient qu'un avis consultatif et que la décision suprême revenait au souverain. Il n'en demeure pas moins qu'ils restèrent fidèles à leur conservatisme, exception faite de quelque rares oulémas dont les deux jeunes professeurs de la Grande mosquée, Salem Bouhajeb et Mohamed b. Mustafa Bayram (Bayram V), qui se distinguèrent par leur appui enthousiaste aux idées modernistes du célèbre vizir Khérédine.

En guise de conclusion, retenons le fait que les détenteurs du savoir religieux, qu'ils fussent conservateurs ou à l'écoute du monde, hostiles aux réformes ou favorables au changement, ne cessèrent de faire preuve d'une totale loyauté au trône beylical husseïnite.

Md.A.B.A.

VIENT DE PARAÎTRE

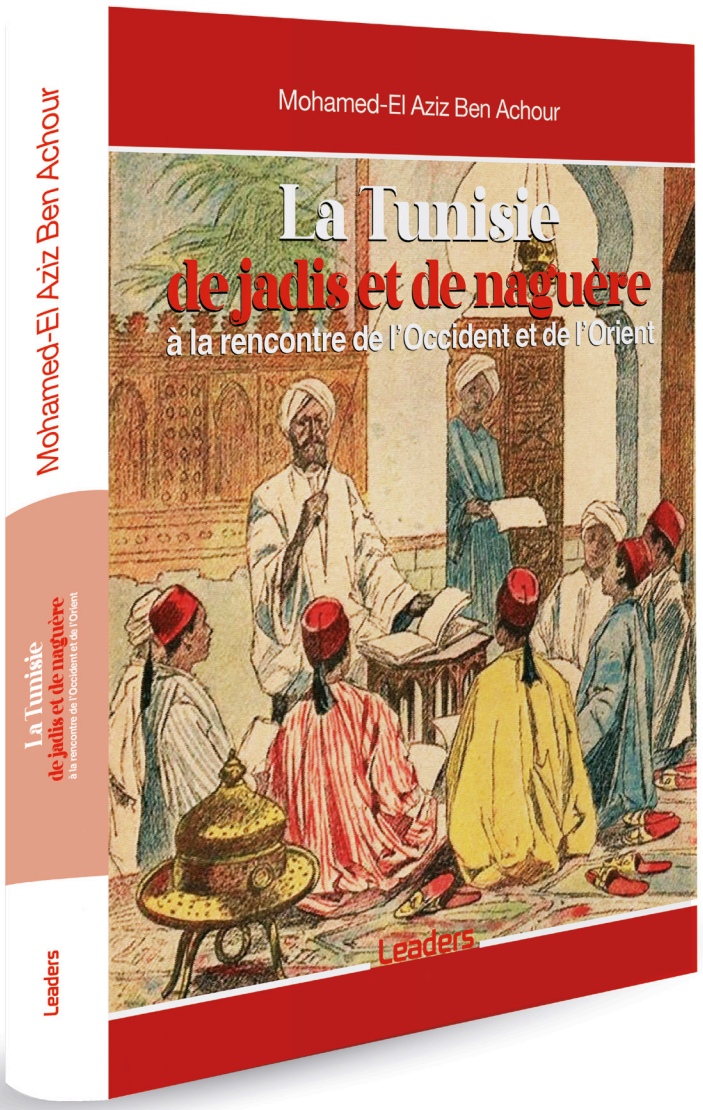

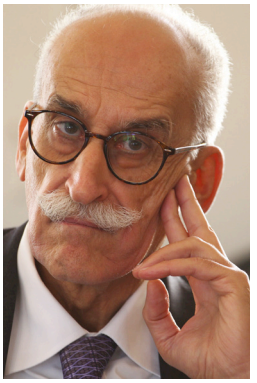

Mohamed-El Aziz Ben Achour

La Tunisie de jadis et de naguère

à la rencontre de l'Occident et de l'Orient

Bon de commande

Nombre d'exemplaires ..... **x 35 DT Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn

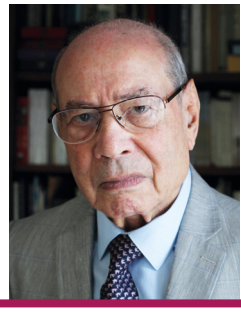

L'exploitation des campagnes par les cités

• Ammar Mahjoubi

Un problème grave, qui n'est pas particulier à l'époque antique, n'a cessé d'être posé à l'Empire romain: la prospérité des villes, soutenue jusqu'au Bas-Empire, reposait sur une forte et dure exploitation des campagnes. Des indications nombreuses et diverses dans l'œuvre d'Augustin concernent au IVe siècle les paysans de la plaine d'Hippone (Annaba) et des montagnes environnantes. La situation des exploitations, dans les lots de terre cultivés par les «colons», y apparaît très précaire. À ces occupants héréditaires du sol était certes garanti l'usage de leurs parcelles, moyennant la remise du tiers de leur récolte au propriétaire du domaine, mais l'emprise de ces propriétaires était accablante. Dans le registre religieux, par exemple, *«si tel propriétaire devenait chrétien,* disait-on à Hippone, *personne ne serait plus païen»*, écrit Augustin ; et dans les cités gagnées par l'hérésie donatiste, les évêques, de même, obligeaient les paysans à recevoir le second baptême schismatique. Augustin n'était pas en reste, puisqu'il intervenait auprès des propriétaires catholiques pour contraindre leurs paysans donatistes à rejoindre le giron de l'église légitime.

Mais Augustin évoque aussi d'autres exactions beaucoup plus graves que l'absence de liberté ; comme ces contributions imposées par un propriétaire foncier et appliquées par son intendant. Ce personnage, nommé Romulus, n'avait pas seulement multiplié les injustices, qui écœuraient les paysans, mais avait surtout décidé un redressement qui obligeait ses «*coloni*» à verser le double des redevances convenues, les réduisant assurément à une véritable misère. Le cas de ce propriétaire, dénoncé grâce à Augustin, n'était sans doute qu'un exemple des faits du même genre, dont nous n'avons gardé nulle trace car notre documentation est axée sur les notables et les catégories sociales dominantes, et elle ne réserve que quelques rares indications qui concernent les humbles paysans, disparus sans laisser la moindre information.

Nous savons cependant que, dans la région d'Hippone, les campagnards parlaient un patois néo-punique ainsi que, très probablement, un dialecte libyque plus ou moins mêlé sans doute à un vocabulaire issu du latin populaire parlé par les citadins. Mais nous savons surtout qu'ils ne bénéficiaient que d'une faible part des richesses agricoles qu'ils récoltaient et qui avaient assuré la prospérité durable des grands propriétaires fonciers dans les cités africaines ou à Rome, où résidaient les plus riches. Peut-être existait-il aussi quelques petits propriétaires plus ou moins aisés, comme ceux que mentionnent les documents des «*Tablettes Albertini*». On sait en effet que l'application de la «*lex manciana*» était encore effective au Ve siècle, en pleine époque vandale et que les campagnards, en vertu de cette loi, pouvaient garder les deux tiers de leurs récoltes.

Parmi les campagnards, meilleures étaient les conditions de ceux dont les champs, très proches des centres urbains, leur permettaient de profiter des avantages procurés par le cadre monumental des cités. Ils pouvaient bénéficier des spectacles, des bains et, surtout, des banquets et des distributions frumentaires offertes par les riches évergètes et participer ainsi, en quelque sorte, à la vie urbaine. Mais cette opportunité, absente dans les régions où les villes, plus rares et éloignées les unes des autres n'étaient que des «*castella*» ou des «*vici*», n'existait que dans le nord-est de la province ; grâce à l'exceptionnelle densité des cités dans les vallées de la Medjerda. Pour les ouvriers agricoles libres et itinérants, qui appartenaient à la catégorie sociale des circoncellions, réelle était assurément l'exploitation

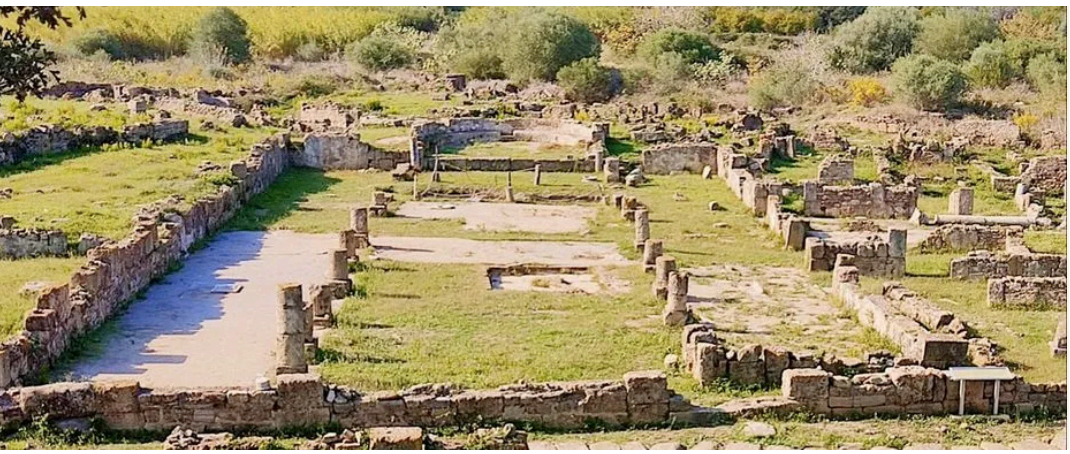

citadine des campagnes ; ce qui explique leur grande jacquerie sous le règne de Constant (337-350) ainsi que leurs mouvements plus ou moins violents, qui exprimaient la rancœur paysanne contre les notables et les privilégiés des cités, même lorsque, après 347, leur agitation devint surtout religieuse.

Cette tension sociale, due à la gravité des contrastes entre riches et pauvres, apparaît à plusieurs reprises dans l'œuvre d'Augustin. Lucide, il avait constaté l'envie suscitée par les richesses dans les grands domaines. «*Les pauvres qui regardent et murmurent, gémissent, vantent et jalousent, désirent égaler et se désolent de leur infériorité : ceux-là seuls vivent*», disaient-ils des riches propriétaires (Saint Augustin, Sermon, 345, 1). Certes, une classe moyenne, celle des décurions qui gouvernaient les cités, existait depuis le Haut-Empire. Plus ou moins aisée dans les grandes villes, elle était nettement plus modeste dans les plus petites ; et C. Lepelley montre, dans l'étude des «*Cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*», que grâce au maintien du système municipal et à l'obligation légale de sauvegarder leurs biens, les décurions avaient pu préserver jusqu'à début du Ve siècle leur patrimoine et leur rang social; mais le clivage le plus sensible se trouvait entre la masse des pauvres, constituée d'une part de campagnards et de citadins misérables, et d'autre part de riches rentiers du sol, aussi bien latifundiaires que moyens ou petits propriétaires. C'est ce clivage qui explique la division de la société, au Bas-Empire, entre «*humiliores*» et «*honestiores*». C. Lepelley, dont l'étude est la source principale de cet article, cite l'exemple d'un monastère de femmes évoqué par Augustin, qui constate la robustesse des moniales d'origine rurale, qui supportaient sans murmurer les régimes les plus rigoristes, face à la fragilité des sœurs issues des «*bonnes familles*» citadines. Augustin recommande de prendre en compte leur éducation raffinée pour les traiter avec plus de douceur. Sans être nécessairement les rejetons des grands propriétaires, beaucoup de ces filles appartenaient simplement à la catégorie sociale des «*honestiores*», celle des classes moyennes dans les cités.

Si les structures sociales n'avaient pas beaucoup changé par rapport à celles du Haut-Empire, dans les villes, celles des campagnes, par contre, s'étaient sensiblement dégradées ; non pas seulement à cause d'une régression du terroir cultivé, mais surtout par suite d'un accroissement significatif de la pression fiscale. Pour appliquer les règles qui régissaient l'impôt de la capitation, un lien légal avait, depuis le règne de Constantin, contribué dans une large part à fixer les «*coloni*» à la glèbe. Dans les cités, l'augmentation des prélèvements fiscaux pouvait assurément provoquer la régression des dépenses, aussi bien publiques que privées ; ce qui explique peut-être la prédominance nette des restaurations et des embellissements des monuments par rapport aux nouvelles constructions, ainsi que la diminution significative des prodigalités évergétiques. Mais beaucoup plus net et plus grave était, pour les paysans, l'accroissement des impôts car, dans nombre de cas, il risquait de provoquer le dépassement du seuil qui sépare la pauvreté de la misère.

Dans son étude de la situation sociale au Bas-Empire, C. Lepelley a pu montrer que le revenu global de la province n'avait pas diminué sensiblement le niveau de vie des grands propriétaires et de la frange aisée des classes moyennes. Les dépenses consenties pour l'entretien des thermes, la restauration des monuments et l'organisation des spectacles se poursuivaient en dépit du poids des impôts. Par contre, la lourdeur de la fiscalité força les humbles paysans à l'endettement. Aussi bien Augustin que Optat de Milev assurent que la cause essentielle de la grande révolte paysanne sous le règne de Constant était la hantise exercée par la dette et que l'exigence principale de l'action des circoncellions était d'obtenir, au besoin par la menace et la violence, la destruction des reconnaissances de dettes détenues par les créanciers. Les paysans y avaient été acculés à la suite d'une succession d'années sèches, qui avaient absorbé leurs maigres réserves déjà grevées par le poids des impôts.

A.M.

BH ASSURANCE

Disponible sur Google Play

Télécharger dans App Store

4ème anniversaire de winint

Votre assurance 100% en ligne et à portée de main

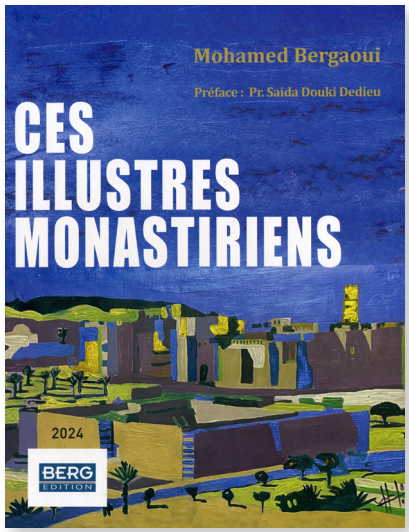

Ces illustres Monastiriens
de Mohamed Bergaoui
Berg Edition, 2024, 408 pages, 70 DT

Ces illustres Monastiriens

Rendre hommage, rendre justice ! De ce double devoir, Mohamed Bergaoui apporte sa contribution à travers plus d'une centaine de portraits à l'écriture du récit d'une refondation nationale. Dans son volumineux livre *Ces illustres Monastiriens* (Berg Edition), de 408 pages en grand format, il retrace le parcours de figures marquantes qui se sont distinguées dans divers domaines. Le classement n'a pas été facile à établir. A tout seigneur, tout honneur : le premier portrait est consacré à Habib Bourguiba. L'auteur a regroupé ses textes par grandes rubriques : les ancêtres, les militants, les hommes politiques, les commis de l'Etat, et autres, jusqu'aux sportifs, n'omettant ni chefs d'entreprise, ni médecins, ni universitaires…

Dans sa préface, Saïda Douki Dedieu présentera ce « Panthéon », en cherchant à comprendre les valeurs communes, les caractéristiques fondatrices et l'utilité de ce rappel à notre mémoire. Son analyse, percutante, souligne l'attachement des familles de Monastir au savoir, l'ancrage dans la culture et l'engagement militant en faveur d'une cause. Autant de gènes qui se transmettent pour mouler un caractère battant et sceller la volonté de réussir.

Les portraits consignés dans cet ouvrage ne concernent pas tous des figures connues. Le mérite de Mohamed Bergaoui est en effet de sortir de l'ombre tant de personnalités à découvrir. La liste est aussi riche que variée. Chaque portrait est à lui seul une page d'histoire.

L'auteur a su, également, au-delà des récits de vie, contextualiser les parcours, raconter des époques, évoquer des souvenirs personnels qui se croisent avec la vie sociale, les traditions et les ambitions.

Mohamed Bergaoui excelle dans l'art du portrait. Il y allie richesse de la documentation, recueil direct des témoignages et finesse de la rédaction. Son livre se savoure avec délectation au gré d'une déambulation dans des destins croisés. Monastir a eu le privilège de bénéficier de cet exercice merveilleux. D'autres régions doivent lui emboîter le pas. Le récit national reste encore à refonder.

صـــدر أخيـــرا

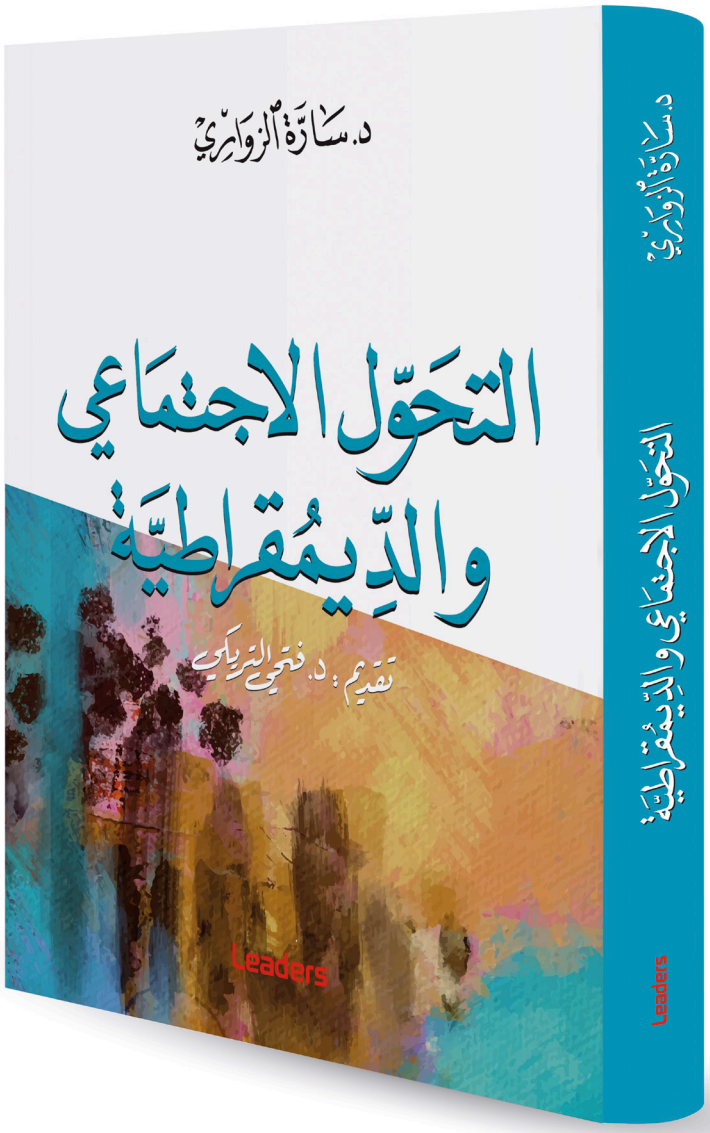

د. سَارَة الزوَارِي

التحوّل الاجتماعي والدّيمقراطيّة

Bon de commande

Nombre d'exemplaires ..... **x 30 DT Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn

Moncef Khemakhem

Une passion nommée Sfax

Il était un caractère, un engagement et une passion. Moncef Khemakhem, plus connu de toutes autres fonctions en tant que président du Club sportif sfaxien (CSS), est décédé, laissant en partage un grand rêve commun : tutoyer les étoiles. Cette ambition, il la voulait pour sa ville natale, sa région, son club favori et sa génération. Mais aussi pour son pays.

A peine rentré en Tunisie après ses études supérieures en Belgique, Moncef Khemakhem se lancera dans l'industrie de la confection textile à l'exportation et y réussira. Mais, c'est à d'autres défis qu'il tenait à s'attaquer. De simple supporter du CSS, il en prendra les rênes plus d'une fois, par des temps bien difficiles. De chef d'entreprise affilé à l'Utica, il sera coopté par ses pairs pour présider l'Union régionale de la centrale patronale ainsi que l'association de la Foire internationale de Sfax.

De citoyen de la ville, il sera élu vice-président du conseil municipal et président de l'arrondissement communal de Sidi Mansour.

Dans chacune de ses charges, Moncef Khemakhem laissait libre cours à son caractère bien trempé, forgé dans la sincérité, l'audace, l'innovation et la générosité. Sa franchise pouvait heurter certains, mais c'était toujours pour la bonne cause. Ses prises de position étaient parfois à contre-courant, il les assumait jusqu'au bout, s'employant à les rendre productives. L'engagement de Moncef Khemakhem était total. Sans compter son dévouement pour la bonne cause, y consacrant beaucoup d'énergie, mais aussi des contributions financières substantielles. Il avait toujours vécu pour sa passion : celle d'aimer et de servir. Ainsi était Moncef Khemakhem. Le sourire affable en plus.

VIENT DE PARAÎTRE

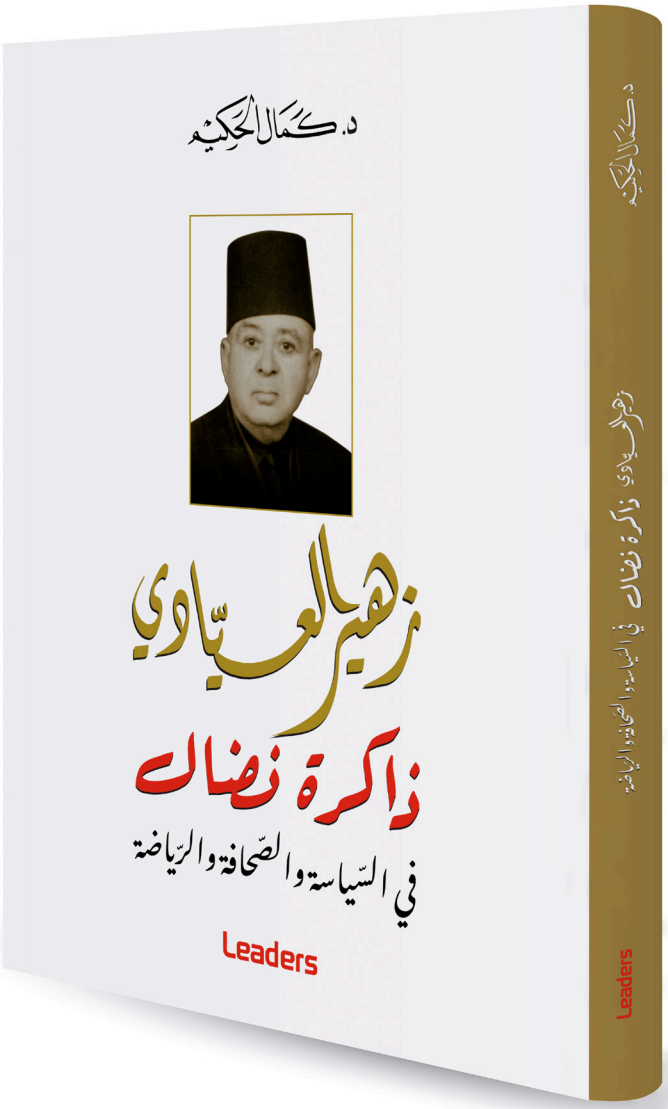

د. كمال الحكيم

زهير العيّادي

ذاكرة نضال

في السّياسة والصّحافة والرّياضة

Bon de commande

Nombre d'exemplaires ..... **x 28 DT Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn

Hédi Metahni

Un œil vif, un cœur généreux

Il aimait recevoir et en faisait un art poussé à un grand raffinement. Hédi Metahni, directeur général de nombreux hôtels de la chaîne Abou Nawas, nous quitte, laissant le souvenir d'un hôtelier chevronné. Ce métier dont il avait fait une noble mission, il le portait chevillé au corps.

Diplômé frais émoulu de l'Institut de Sidi Dhrif, il rejoindra en 1983 l'équipe d'Abou Nawas, faisant ses premiers pas à Mahdia, Al Hambra (Port El Kantaoui), et Hammamet, avant de prendre la direction générale d'El Mechtel, puis du Palace à Gammarth et l'Abou Nawas Tunis, qui sera converti sous l'enseigne Laico.

Hédi Metahni était un battant, un directeur général d'hôtel inventif, inspirant ses équipes, créateur d'évènements et veillant aux moindres détails. Un œil vif et un cœur généreux.

VIENT DE PARAÎTRE

Abderrazak Zouari

Hamadi Fehri

L'économie tunisienne à l'épreuve de la démocratie

Acteurs, Institutions et Politiques

Préface de Mustapha Kamel Nabli

Bon de commande

Nombre d'exemplaires ..... **x 50 DT Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn

• Par Habib Touhami

L'IPC et ses fausses interprétations

L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Institut national de la statistique (INS) fait l'objet d'attaques redondantes, abusives parfois. L'IPC n'est pourtant qu'un indicateur statistique « classique » dont la tâche est de mesurer l'inflation (augmentation générale et durable des prix des biens et des services). Il n'a jamais eu la prétention de mesurer l'évolution du coût de la vie, du niveau de vie ou du pouvoir d'achat. Telle est au demeurant la position officielle de l'INS telle qu'elle figure dans sa brochure intitulée «Méthodologie de l'Indice des prix à la consommat ion familiale». Comment expliquer alors que l'on continue à lui faire certains reproches injustifiés au regard de la mission qui lui a été assignée? Manque d'expertise ou procès délibéré? La question se pose !

L'IPC de l'INS a pour mission de mesurer «*la variation dans le temps du coût d'un panier constant de biens et services représentatif des achats d'un ménage tunisien en accordant à chaque produit l'importance qu'il a dans le budget du consommateur*». Rien de plus ! Ainsi l'IPC ne prend pas en charge les dépenses d'investissement des ménages. Il fut même un temps où la prise en compte des impôts locaux faisait débat entre spécialistes (*Zebla wel kharrouba*). Sur ce plan, l'IPC ne diffère pas beaucoup des autres indices de prix connus. Nonobstant les critiques habituelles, il semble que la raison profonde de son rejet est qu'il nous renvoie une photographie du «*réel*» telle qu'elle ressort de l'enquête sur le budget de consommation des ménages. Or personne ne se retrouve dans un réel insatisfaisant par nature, ni en tant qu'individu isolé ni en tant que membre d'un ménage ni même en tant qu'unité de consommation selon le jargon cher aux statisticiens.

Toutefois, l'IPC de l'INS accuse des faiblesses notoires. La composition de sa population de référence (nombre et représentativité des ménages enquêtés) est critiquable, de même son champ géographique (répartition spatiale des points de vente) ou bien encore le panier de consommation de référence et la structure de pondération qu'il retient. La raison impose de mettre ces points d'achoppement sur la table afin d'en débattre et de leur trouver des solutions acceptables. Hélas, les autorités du pays s'obstinent à faire la sourde oreille. Il est vrai que l'exigence de la réforme est constamment parasitée par les nombreux procès intentés à l'INS et à ses procédures. Ce blocage concerne tout aussi bien la réforme d'autres indicateurs statistiques de l'INS comme le taux de chômage ou le seuil de pauvreté. Déterminer ce dernier sur les seuls résultats de l'enquête de consommation est devenu franchement suranné et antisocial au fond.

Pour conclure, un rappel s'impose. Les salaires sont un prix. Il s'agit du prix du travail. Dès lors, la confrontation entre le prix du travail et les prix des objets et services produits par le travail se justifie pour comprendre les lois générales de la formation des prix et pour apprécier leurs conséquences (positives ou négatives) sur le profil de la demande (et donc sur le processus de développement lui-même). Le pouvoir d'achat d'un salaire SR (ou revenu) par rapport à un objet (ou service) OS n'est finalement que le rapport de la valeur monétaire du salaire SR (ou revenu) au prix monétaire de l'objet OS (ou service) considéré. Cela conduit à formuler deux remarques: 1- tel qu'il est, l'IPC ne peut en aucun cas servir à mesurer l'évolution du coût de la vie, du niveau de la vie et du pouvoir d'achat ; 2-pour ce faire, il faudrait recourir à d'autres indicateurs, se défaire de l'omnipotence du conjoncturel (IPC) et se placer résolument dans une perspective du plus long terme.

H.T.

البنك التونسي

BANQUE DE TUNISIE

PACK BT- ETUDIANTS

100 % GRATUIT

ÉTUDIANTS... UN NOUVEAU MONDE S'OUVRE À VOUS !

Bénéficiez gratuitement de :

- **Un compte DE DÉPÔT**
- **Un accès BTNET**
- **Un accès BTMOBILE**
- **Une CARTE BANCAIRE**

CENTRE DE RELATION CLIENT 81 10 12 12

www.bt.com.tn

HUBLOT

BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233

BIG BANG INTEGRATED
TIME ONLY

Boîtier en céramique bleu avec
bracelet intégré. Mouvement automatique.